

**Rapport final à destination
du comité scientifique
septembre 2014**

**MOVILAB
Incubateur de modes de vie durables in vivo***

Document rédigé par Christophe Sempels - SKEMA BS

Plan du présent document

Résumé succinct	3
Executive summary	4
1. Rappel : qu'est-ce que Movilab ?	7
1.1. MoviLab en une phrase : "transformons les actions en savoirs... et inversement"	7
1.2. Les fondamentaux de Movilab	7
1.2.1. La documentation de projets remarquables	7
1.2.2. L'incubation de projets	7
1.2.3. La pollinisation	8
2. La méthodologie Movilab	9
2.1. Etape 1 : la recherche macro / méta	9
2.2. Etape 2 : l'incubation en territoire in vivo	10
2.3. Etape 3 : L'interprétation et le passage à l'échelle	11
2.4. Les clés du dispositif Movilab	11
3. Les outils Movilab	13
4. Réalisations, projets documentés, incubés et pollinisés	14
4.1. Les initiatives et actions entreprises	14
4.1.1. Documentation de projets remarquables	14
4.1.2. L'incubation de projets innovants	14
4.1.3. La pollinisation	17
5. Les enseignements de Movilab	20
5.1. La fabrique de biens communs en open source	20
5.2. Favoriser la participation citoyenne ou communautaire	25
5.3. Promouvoir des tiers-lieux dans les territoires	25
5.4. Impulser des milieux innovateurs fonctionnels dans les territoires	28
Conclusion générale	34
Lexique	37

Résumé succinct

Movilab est un incubateur de modes de vie durables in vivo^{*1} qui crée des passerelles inédites entre le développement durable et les nouvelles approches collaboratives issues de mouvement open source^{*} du web 2.0. Il s'articule sur une triple dynamique : documentation de projets remarquables et production des codes sources^{*} en vue d'une répliquabilité^{*} possible ; incubation de projets innovants avec production de codes sources documentant les processus d'intégration au sein d'un territoire et d'une communauté apprenante (TICA^{*}) ; et passage à l'échelle^{*} via des processus viraux/de contagion des idées.

Le présent document rappelle dans un premier temps les grands fondamentaux de Movilab, en termes de démarche, de finalité, d'outils et de méthodes. Il présente ensuite les grandes réalisations du programme de recherche action, en concentrant la présentation sur trois projets documentés, incubés et pollinisés : l'observatoire de la restauration durable partant de la documentation du projet de restauration collective 100% bio mis en œuvre à Mouans-Sartoux ; l'analyse du tiers-lieu^{*} comme moteur d'innovation durable dans les territoires ; et l'expérience d'accompagnement d'entreprises vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Sur base de ces projets, nous reprenons les grands apprentissages du programme Movilab, notamment en matière de réorientation de politiques publiques. Finalement, ce rapport conclut en revenant sur le cœur du programme Movida – la conversion vers des modes de vie plus durables – et en analysant la contribution de Movilab à cet ambitieux objectif.

¹ Tous les termes marqués d'un astérisque sont définis dans le lexique en fin de document

Executive summary

La conjonction de plusieurs tendances de fond nous laisse penser qu'une rupture en matière de modes de vie durables est possible et que le changement est enfin à notre portée. En voici les principales.

La mutation vers le durable est irréversible et atteint un palier dans l'acceptation générale

Les très nombreux sondages le confirment : le souhait de mieux vivre autrement n'est plus la préoccupation des seuls écolos, adeptes du bio, ou des bobos. Les limites du système économique actuel, sur fond de crise économique, d'un taux de chômage semblant incompressible et des scandales en tout genre accroissent la désaffection des Français pour le système dominant fondé sur la compétition, le jetable, le toujours plus. La montée des classes créatives, des professionnels-amateurs* ou des hackers*, les systèmes alternatifs locaux (AMAP, monnaies complémentaires), les réseaux de semences paysannes ou d'échanges de savoirs, les plateformes de collaboration collaborative, les mouvements citoyens en tout genre, l'engouement pour le Do it Yourself (DIY), tous ces mouvements traduisent une volonté de s'émanciper du système.

Des territoires, des entrepreneurs et des industriels innovants ont intégré la nécessité de ces changements et produisent déjà des solutions, comme le prouve l'essor de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, de l'écologie industrielle et territoriale, des start-ups du Web, de la consommation collaborative ou de l'économie contributive. Pour nombre de territoires, la prise de responsabilité individuelle et collective des habitants des quartiers doit être considérée comme un des enjeux de l'action publique, au même titre que l'emploi ou le développement économique.

Au sein de la société de la connaissance, le Web accélère les mutations de manière fulgurante

Le Web a en moins de cinq ans bouleversé nos processus d'acquisition et de diffusion des savoirs et nos façons d'interagir avec le monde. Outre la suprématie financière des nouveaux titans tels Google, Yahoo ou eBay, le Web 2.0 envahit aujourd'hui nos relations aux autres (p.ex. blogs, vlogs, réseaux sociaux), notre rapport à la connaissance (p.ex. Wikipedia, Google, Twitter), notre façon d'acheter (p.ex. discount en ligne, achats groupés) et de consommer (p.ex. P2P, modèles collaboratifs).

Avec seulement une dizaine de salariés, Wikipedia est le 7ème site le plus visité du monde, réalisant ainsi une utopie rémanente, celle de donner accès au savoir à tous. Avec 1,15 milliard d'abonnés actifs dans le monde, Facebook préfigure le Web de demain, grâce à la profondeur des données qu'il collecte sur ses membres et sur leurs interactions au sein de réseaux sociaux (crowdsourcing*).

Le Web soulève cependant des questions sans réponse : celle du sens (futilité, foisonnement du jetable, autisme) et celle du contrôle (monopole de Google, exploitation de données personnelles par Facebook). Nous devons repenser notre identité dans un monde où le virtuel modifie en profondeur le matériel.

Essor de l'économie contributive et de la production de biens communs

L'essor du logiciel libre répondait à une volonté d'émancipation par rapport aux éditeurs de logiciels ; il a permis l'envolée du Web collaboratif au début des années 2000. En écho, en concomitance avec la crise de 2008, l'économie contributive et collaborative est une lame de fond qui répond à une volonté d'émancipation par rapport au système de la surconsommation et du jetable. Elle touche tant les activités online que le monde matériel.

Open Source et Do it Yourself (DiY) envahissent ainsi nos modes de vie et de consommation tandis que les FabLabs*, HackLabs* et autres "hubs créatifs" se multiplient dans le monde entier. Après "l'âge de l'accès" prophétisé par Jeremy Rifkin (2000), nous serions entrés dans "l'ère du Peer to Peer*", où la consommation, l'achat et la publicité sont remplacés par l'usage, le partage et la réputation – ce qui va dans le sens de la durabilité.

Est-il possible d'envisager une "sortie par le haut", combinant le meilleur de ces mondes – la finalité des multiples actions menées ici et là en matière de durable, la puissance des technologies collaboratives, la volonté de territoires innovants de "transformer l'essai" par la participation citoyenne ? Le potentiel de changement est énorme, mais il doit être confirmé.

Tel est l'enjeu du programme Movilab, qui a pour but de poser un cadre à la fois théorique et pratique permettant un passage à l'échelle.

Le programme Movilab

Movilab s'articule autour d'une triple logique, sous-tendue de manière transversale par le développement de nouvelles connaissances :

- La documentation de projets remarquables observés au sein de territoires innovants et la rédaction du code source de ces projets selon une méthodologie focalisée sur les acteurs, et devant permettre la répliquabilité à d'autres contextes
- L'incubation de projets innovants, allant dans le sens des modes de vie durables, sur les territoires pilotes et portés par des communautés apprenantes évoluant au sein de ces territoires. A nouveau, cette incubation s'accompagne d'une production de codes sources documentant les « prises de greffe (ou non) ».
- Le passage à l'échelle via l'utilisation des outils collaboratifs issus du web 2.0 et des méthodologies participatives de Movilab.

Les réalisations du programme

Afin d'illustrer cette méthodologie, trois exemples de réalisation vont être ici présentés : l'observatoire de la restauration durable partant de la documentation du projet de restauration collective 100% bio mise en œuvre à Mouans-Sartoux ; l'analyse du tiers-lieu comme moteur d'innovation durable dans les territoires ; et l'expérience d'accompagnement d'entreprises vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Ces trois projets nous donneront l'occasion d'expliquer par l'exemple la progression méthodologique exposée ci-avant.

Nous tirerons ensuite les principaux enseignements du programme Movilab, en revenant sur :

- La fabrique de biens communs en open source
- Les processus de participation au sein des territoires
- La promotion des tiers-lieux dans les territoires
- L'impulsion de milieux innovateurs fonctionnels dans les territoires

Enfin, en repartant sur l'objectif prioritaire du programme Movid, à savoir la conversion vers les modes de vie durables, nous ferons un point sur la contribution de Movilab à cet ambitieux objectif.

L'essentiel des travaux de Movilab est disponible sur le wiki www.movilab.org.

1. Rappel : qu'est-ce que Movilab ?

1.1. Movilab en une phrase : "transformons les actions en savoirs... et inversement"

Movilab est une méthodologie qui s'appuie sur un dispositif de laboratoire de modes de vie durables "in vivo"*. Il combine l'approche du libre (au sens de l'open source*) et du développement durable. Movilab s'appuie sur l'innovation sociétale qui se pratique dans certains territoires, tiers lieux (p. ex FabLab*, espaces de coworking* ou espace public numérique), dans les modèles collaboratifs sur Internet et dans la vie courante, tout en leur donnant un but qui est la conversion vers des modes de vie durables par l'expérimentation et l'exemple. Il propose une articulation entre les initiatives qui viennent du local par les usages, et le global par l'incubation et le développement d'axes de politique industrielle et territoriale. L'ensemble des productions de Movilab sont encapsulées dans le wiki <http://movilab.org>.

1.2. Les fondamentaux de Movilab

En croisant l'approche du libre et du durable, Movilab s'appuie sur les pratiques collaboratives issues initialement du web 2.0. (mais aujourd'hui présentes on-line et off-line) pour co-produire des modes de vie durables et les partager au plus grand nombre dans un processus d'intelligence collective. Afin de pouvoir expérimenter des solutions opérationnelles, Movilab s'appuie sur des territoires pilotes d'expérimentation. La ville de Mouans-Sartoux est un exemple de pilote. Un territoire pilote n'est pas forcément institué, mais il peut renvoyer à un territoire de projet, à l'image d'un tiers-lieu*, et peut être physique ou virtuel. Qui dit territoire dit communautés d'hommes et de femmes vivant ou évoluant en son sein. Movilab va accorder une importance toute particulière à ces communautés apprenantes qui vont s'investir dans la co-production de modes de vie durables. L'innovation ascendante prend donc forme dans ces communautés apprenantes qui s'incarnent au sein de territoire, passant ainsi de la théorie et des concepts à la confrontation au réel et à l'expérimentation. C'est la rencontre entre des territoires dits intelligents et des communautés apprenantes qui est au cœur du processus d'expérimentation Movilab.

Movilab se fonde sur trois approches complémentaires.

1.2.1. La documentation de projets remarquables

Les territoires sont souvent riches de projets remarquables qui sont malheureusement méconnus à une échelle large. En outre, ces projets sont rarement documentés, c'est-à-dire qu'il est rare de bénéficier d'un historique du projet, de sa trajectoire de développement, de la communauté porteuse du projet et de ses facteurs clés de succès. Ils sont finalement rarement ancrés dans le terreau que forme le territoire. Comprendre ce terreau aide pourtant à comprendre les projets qui s'y enracinent. Movilab entend ainsi participer à la documentation de projets remarquables selon une méthodologie particulière. Par analogie avec le monde de l'open source, ce processus de documentation vise à écrire le code source des projets.

1.2.2. L'incubation de projets

L'apprentissage peut se faire par le décodage et la documentation de projets remarquables. Il passe également par l'action. La phase d'incubation consiste à mettre en œuvre des projets innovants au sein d'un territoire pilote, en lien avec une communauté apprenante, et là aussi

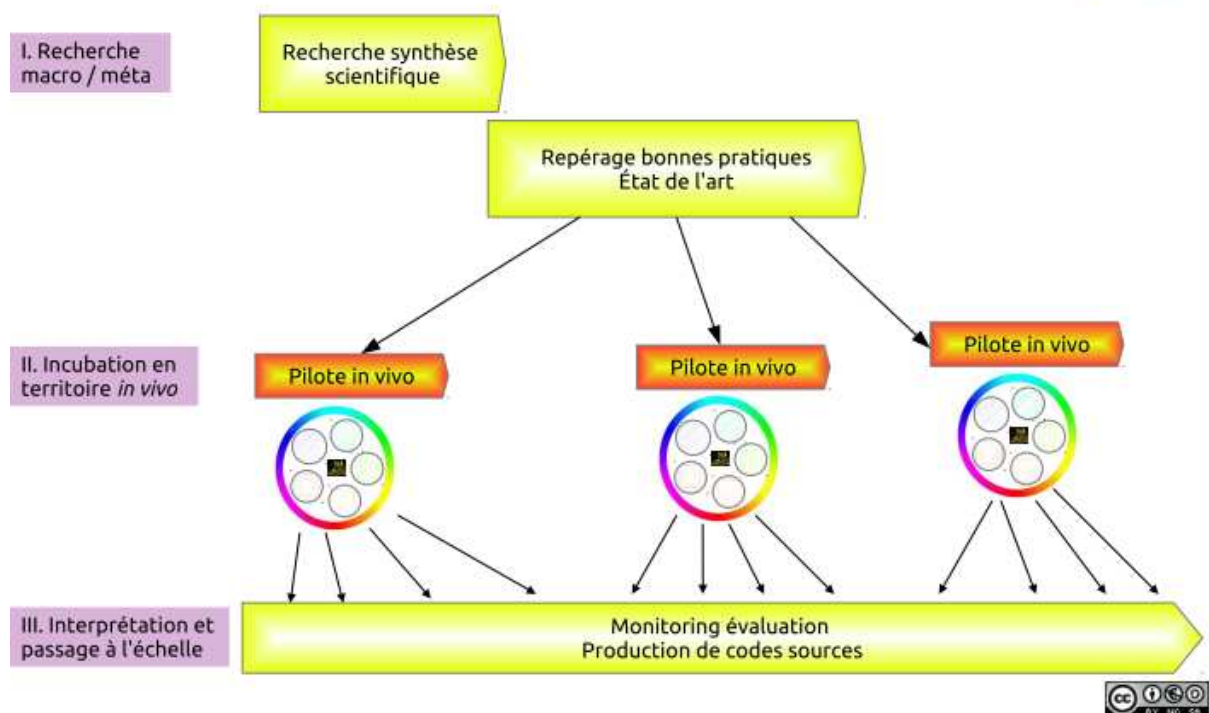
d'en documenter l'ensemble de la phase d'évolution. Lancer une télévision citoyenne participative, créer un observatoire de la restauration durable, développer un projet de cartopartie* du territoire, initier un système de monnaie locale, sont autant de projets potentiellement innovants pour un territoire qui peuvent faire l'objet de ce processus d'incubation.

1.2.3. La pollinisation*

L'objectif final de conversion vers des modes de vie durables appelle nécessairement à un passage à l'échelle d'initiatives locales. Il faut donner à voir les savoir-faire et les solutions locales et mettre à disposition le code source des projets remarquables, documentés ou incubés.

Conjuguer le libre et le durable, c'est rendre libre les savoirs et savoir-faire expérimentés de ça de là dans les territoires pilotes ou observés ailleurs pour en favoriser l'appropriation et la réplique par d'autres dans d'autres contextes. C'est aussi pouvoir documenter au fil de l'eau l'impact de ces projets sur les modes de vie et le mieux vivre ensemble. Le code source de chaque projet est ainsi rendu librement disponible dans le respect de l'approche creative commons*. Au-delà d'être disponible, chacun peut s'appropriier tout ou partie du code, l'utiliser à ses fins propres et faire profiter la communauté des retours d'expérience.

2. La méthodologie Movilab



2.1. Etape 1 : la recherche macro / méta

Promouvoir et incuber des modes de vie durables *in vivo* présuppose tout d'abord de ne pas "réinventer la roue", mais au contraire de capitaliser sur les connaissances, expérimentations ou réalisations existantes ayant démontré leur pertinence, leur faisabilité et leur succès et ainsi repartir de ces acquis. La première étape dans la démarche de Movilab vise à donc à conduire une recherche à la fois théorique et conceptuelle sur le champ d'intérêt, mais aussi à repérer les bonnes pratiques en vue de leur documentation pour répliquer à d'autres contextes et sur d'autres territoires.

Ainsi, un projet portant sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération p.ex. devra être balisé sur un plan conceptuel et théorique. Il conviendra ensuite de pouvoir identifier les entreprises qui ont déjà déployé un modèle économique relevant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération pour en documenter l'histoire et les trajectoires de développement. Ce travail de documentation vise à produire ce que nous appelons dans Movilab le code source du projet. Dans l'univers des logiciels libres, le code source fait référence aux lignes de codes du logiciel que l'utilisateur peut librement consulter, s'approprier et modifier. Il n'y a donc pas de boîte noire lorsque le code source est ouvert. Par analogie, le code source Movilab fait référence à l'ensemble des clés de compréhension d'un projet, mis en forme via des didacticiels, vidéos d'illustration, données techniques, constitution de communautés d'entraide, forum, ... Une fois mis librement à disposition d'usagers potentiels, ce code source peut être approprié et adapté à de nouveaux contextes, favorisant de fait la réplique et la pollinisation. Ce wiki donne de nombreux exemples de codes sources sur les projets remarquables que nous analysons.

L'écriture des codes sources, c'est à dire la formalisation des clés de compréhension des projets à documenter, repose sur une méthodologie particulière qui maximise les chances de pollinisation réussie des expériences vers d'autres territoires. Ce travail démarre systématiquement par une interrogation sur l'histoire du territoire dans lequel le projet prend

part et sa mise en récit (le storytelling*). Lire le passé et le mettre en récit, c'est en effet offrir un moyen de comprendre le présent et de bâtir le futur. Et la notion de territoire peut ici faire référence à un territoire institué ou un territoire projet. Dans l'exemple de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, il s'agira de mettre en récit les trajectoires de développement de l'entreprise qui ont fait émerger (et qui permettent donc de comprendre) les raisons pour laquelle cette dernière a entrepris d'innover sur son modèle économique.

La rédaction du storytelling d'un territoire va permettre de comprendre ses trajectoires de développement, de comprendre ses projets passés et d'y inscrire ses projets futurs. Ce travail, loin d'être anecdotique – l'anthropologie ayant mis en évidence le rôle de la mise en récit et de la construction de mythes sur la diffusion et le partage des savoirs – est au cœur des projets de pollinisation des savoirs et des bonnes pratiques de Movilab. Il permet en outre d'interroger la qualité d'un "terreau" d'accueil pour des projets innovants (degré de maturité du territoire et des acteurs en place, sens du projet par rapport à l'histoire du territoire, capacité de mobilisation d'acteurs en place autour du projet, ...).

La seconde spécificité méthodologique de Movilab consiste à mettre l'accent sur les communautés d'acteurs qui portent les projets, y participent, y mettent de l'énergie et les font vivre au quotidien. Un projet, aussi prometteur soit-il, n'a que peu de chance de réussir s'il ne parvient pas à mobiliser une communauté d'acteurs qui se l'approprient, le portent et le développent. Cartographier les acteurs de la première heure, celles et ceux qui les ont rejoint ensuite, documenter les processus participatifs en interrogeant les modalités d'appropriation des projets, la motivation à y participer, les succès et les échecs vécus, ... bref documenter l'histoire humaine qui jalonne tout projet, sont au cœur du processus d'écriture des codes sources.

Ce double travail de storytelling d'une part et d'écriture des codes sources d'autre part permet à tout porteur de projet potentiel inspiré d'un projet remarquable d'interroger la capacité du territoire et de la communauté d'acteurs à l'accueillir et le développer. Elle renvoie donc non seulement à la qualité et la pertinence intrinsèque d'un projet à être répliqué, mais également à la qualité ou la maturité d'un terreau d'accueil (territoire, entreprise, ...) à initier un tel projet.

L'ensemble des codes sources ainsi produits sont finalement considérés comme des biens communs mis à disposition librement dans une logique d'open source, de telles sortes qu'à l'instar du code source logiciel, n'importe qui puisse s'en saisir, se les approprier, les enrichir et les améliorer pour de prochains usagers.

2.2. Etape 2 : l'incubation en territoire in vivo

L'incubation de projets visant à encourager les modes de vie durables au sein de territoire donné peut être impulsée de deux manières :

- L'identification d'un projet remarquable dans un territoire donné avec une volonté de répliquer dans un autre territoire
- l'expérimentation d'une innovation jusqu'alors non observée ou non testée ailleurs

Dans le premier cas, s'il est indéniablement utile de disposer de la documentation et du retour d'expérience d'un projet exemplaire issu d'une expérience locale ou internationale pour s'en inspirer pour son propre projet, l'analyse des bonnes pratiques (benchmarking) a largement démontré que disposer de la "recette" d'un projet ne suffit généralement pas à en garantir la transférabilité à d'autres contextes. Beaucoup de projets sont en effet dépendant des ressources locales qu'ils mobilisent, de la spécificité du territoire dans lequel ils prennent

corps. Du coup, faire « atterrir » à Lille un projet initialement observé à Fribourg p.ex.ne va pas de soi.

Afin de comprendre les conditions de répliquabilité et de transférabilité de projets à d'autres contextes, Movilab va incuber dans les territoires pilotes d'incubation partenaires ces projets en en documentant selon la méthodologie précitée toute les étapes d'incubation. Comme dans le travail de documentation, cela va prioritairement consister à identifier et travailler avec un premier noyau d'acteurs porteurs du projet, et à le doter des ressources et moyens utiles à son autonomisation. L'accent est donc à nouveau mis prioritairement sur les processus participatifs, étant fidèle ainsi au principe d'innovation *bottom-up* défendu par Movilab. A nouveau, l'ensemble des codes sources produits durant ces phases d'incubation sont ensuite mis librement à disposition des usagers potentiels pour réutilisation.

Dans certains cas, l'incubation ne naît pas d'une volonté de réplification d'un projet déjà expérimenté ailleurs, mais plutôt d'une volonté d'expérimenter une réelle nouveauté. Tester un nouveau modèle de régie agricole municipale fonctionnant en agriculture biologique pour développer des boucles d'approvisionnement vers les cantines scolaires de la ville est un exemple de telles innovations.

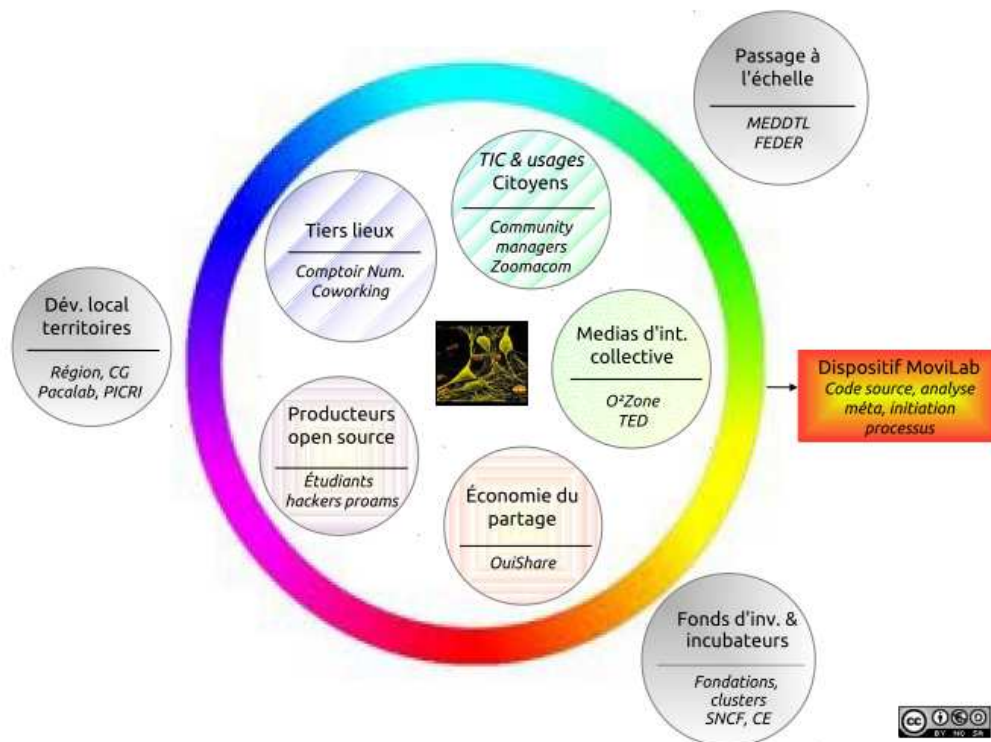
2.3. Etape 3 : L'interprétation et le passage à l'échelle

L'enjeu fondamental de Movilab est le passage à l'échelle*. Comment polliniser les bonnes initiatives observées ou incubées dans des territoires pilotes pour changer d'échelle et induire des changements à plus vaste échelle ? Comment rendre viral une idée, un projet, pour donner à d'autres l'envie de s'en saisir et de le répliquer ?

Il s'agit également de questionner les politiques territoriales et industrielles pouvant potentiellement faciliter la transition vers les modes de vie durable. Quels sont les investissements requis en matière d'infrastructures "lourdes" (réseaux numériques, équipements fixes ou mobiles, tiers-lieux, ...) et "soft" (animation de réseaux, appels à projets, exemples d'organisation de l'espace-temps public, leviers tels que les cartoparties, la Web TV participative, les Wiki radios, la formation des animateurs...) ? Pouvons-nous créer une typologie des tiers lieux engagés dans le libre et/ou le durable (comme p.ex. les ruches, les cantines et le coworking, relais associatifs, les espaces culturels, les médiathèques, ...) ? Qu'apprenons-nous des échecs de certains de ces tiers lieux ? Pouvons-nous documenter les clés du succès des tiers-lieux qui parviennent à devenir des espaces où l'on apprend à vivre et travailler autrement (p.ex. le Comptoir Numérique et Brest) ? Quels sont les modèles d'éducation mutuelle ou des réseaux d'échanges réciproques ? Quelle est la place de l'ESS dans ces tiers lieux et ces territoires d'innovation ? Partant des exemples analysés, quels soutiens les territoires peuvent-ils offrir pour abriter et déployer de tels espaces d'incubation in vivo (animation, facilitation de flux, événementiel ouvert) ?

2.4. Les clés du dispositif Movilab

Afin de faciliter le travail sur ces 3 étapes, Movilab dispose de clés, qui sont autant de points cruciaux dans notre dispositif.



Le cœur du "réacteur" Movilab, qu'il s'agisse du travail de documentation ou d'incubation, repose sur un ensemble de piliers importants.

- Les producteurs open-source sont toutes celles et tous ceux qui vont nous aider à travailler à la production des codes sources ou qui vont participer au portage des projets incubés sur les territoires pilotes.
Etudiants, chercheurs et centres de recherche, professionnels-amateurs, bénévoles, hackers, animateurs sociaux, acteurs du tissu associatifs, ... sont autant de producteurs open-source potentiels. Les étudiants de Skema p.ex. sont de plus en plus souvent invités à associer à leurs expériences pédagogiques une mise en lien avec Movilab.
- Les tiers-lieux sont des points centraux de création de modes de vie durables in vivo au sein des territoires. Véritable troisième lieu entre le domicile et le travail, le tiers-lieu offre à ses publics un espace et des ressources pour réaliser toutes une série de projets communs. En y insufflant la logique Movilab, ces tiers-lieux peuvent devenir des espaces de coproduction de modes de vie durables (voir à ce titre le projet d'évolution des ERIC en tiers-lieu de coproduction de modes de vie durables).
- l'économie du partage, et plus largement l'ensemble des nouvelles initiatives portées par des acteurs ou des collectifs et visant à expérimenter de nouveaux modèles économiques favorisant les modes de vie durables. Economie de la fonctionnalité et de la coopération, économie collaborative, économie contributive locale en open source, modèle économique inclusif, entrepreneuriat social, économie circulaire,... sont autant de nouveaux modèles connaissant un engouement et une croissance importante. Ils peuvent demain porter l'alternative au système insoutenable classique.
- Les médias d'intelligence collective : télévision citoyenne participative, web 2.0, réseaux sociaux, espace de diffusion des idées (p.ex. TED), ... bref tous ces outils de l'arc numérique* favorisent de nouveaux modes collaboratifs, structurent de nouveaux processus participatifs, permettent de donner à voir des savoir-faire et de les partager,

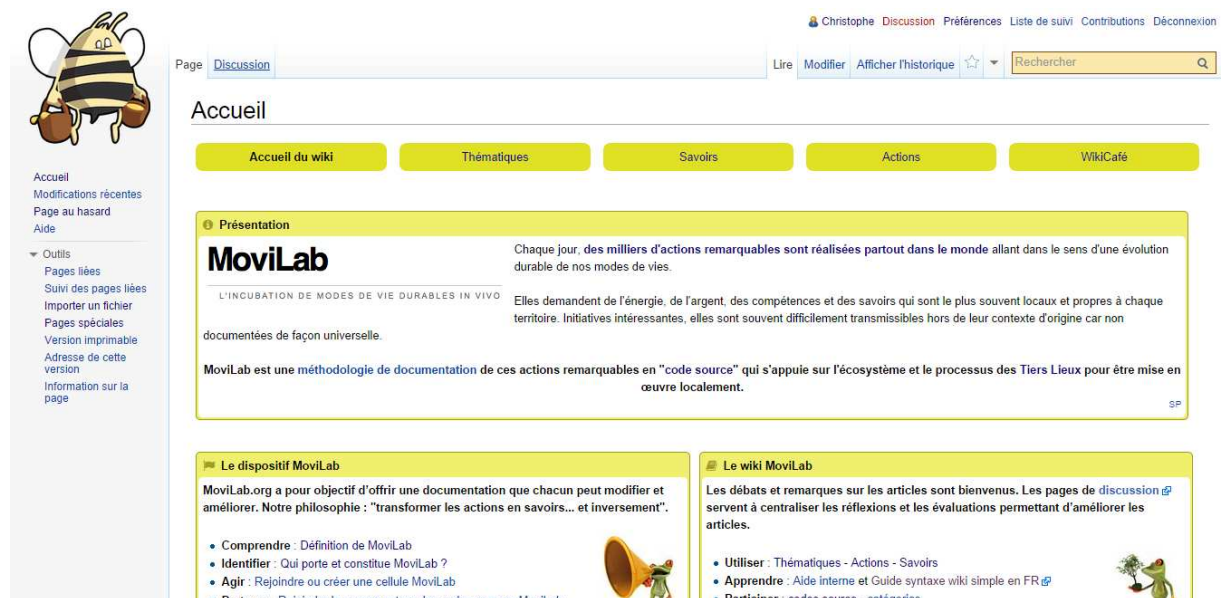
de les améliorer et de les diffuser largement. Ils sont un maillon indispensable du passage à l'échelle (voir p.ex. l'open source ecology project)

- Les médiateurs TIC et les usages numériques citoyens : véritables jardiniers de ces espaces d'intelligence collective, ils structurent et améliorent sans cesse les outils et les contenus collaboratifs, animent les communautés, mettent de nouvelles ressources à disposition des acteurs, ... Ils appuient ainsi les processus participatifs et émancipe les individus vers la plus grande autonomie possible face aux nouveaux usages numériques.

Afin de passer à l'échelle, il faut ensuite pouvoir compter sur des moyens nouveaux, apporter tantôt par des fonds publics (MEDDE p.ex.), les collectivités territoriales (la Région PACA p.ex.) ou des fonds d'investissements et des incubateurs plus traditionnels.

3. Les outils Movilab

Le principal outil de Movilab est le wiki disponible à l'adresse www.movilab.org.



The screenshot shows the Movilab wiki homepage. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Thématiques', 'Savoirs', 'Actions', and 'WikiCafé'. Below this is a main content area titled 'Présentation' which describes Movilab as a methodology for documenting actions. Below this are two sections: 'Le dispositif Movilab' and 'Le wiki Movilab', each with a list of bullet points and small illustrations.

Afin de prendre la pleine mesure de ce qui a été réalisé dans le cadre de notre programme de recherche action, nous invitons les membres du comité scientifique à se rendre sur ce wiki et à visiter son contenu. Il reprend le code source des projets documentés et incubés ainsi que les très nombreuses publications liées au projet. Le présent rapport ne peut en effet pas reprendre l'ensemble du contenu et de la richesse du wiki et ne donnera par conséquent qu'une vision partielle du projet réalisé.

Movilab s'appuie ensuite sur l'ensemble des ressources du web pertinente pour son projet :

- Un hashtag Twitter* #movilab
- Des médias d'intelligence collective disponibles (O2Zone.tv, TedX, Youtube, ...) relayés sur leur plateforme propre et dans notre Wiki.
- Un grand nombre d'espaces externes à notre wiki sur lequel Movilab a affiché une présence, une contribution ou des liens à valeur ajoutée (p.ex. <http://imaginationforpeople.org/fr/project/movilab/>, <http://www.o2zone.tv/Le-360->

4. Réalisations, projets documentés, incubés et pollinisés

4.1. Les initiatives et actions entreprises

Depuis le démarrage de notre programme de recherche-action, nous avons pu réaliser un nombre importants de projets opérationnels sur le territoire pilote de Mouans-Sartoux. Nous avons également mené des projets dans toutes la région Provence Alpes Côte d'Azur ainsi qu'en Rhône-Alpes pour mieux comprendre et caractériser le concept de tiers-lieu et son apport pour un territoire donné.

Movilab peut également bénéficier d'apprentissage sur des projets non financés dans le cadre de son programme, à l'instar des projets d'accompagnements de PME vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (Nord Pas de Calais, Alpes Maritimes, Bruxelles).

4.1.1. Documentation de projets remarquables

Dans le cadre de ce dispositif de recherche, nous avons identifié un nombre important de projets remarquables. Nous avons déployé la méthodologie de production des codes sources pour plusieurs d'entre eux. Ainsi, nous avons documenté les projets suivants (un clic sur le lien permet d'accéder à la page du wiki correspondante) :

- Agricole : [La restauration scolaire durable et la régie agricole municipale](#)
- Alimentaire : [L'épicerie du square](#)
- Média : [La télévision citoyenne participative](#)
- Territorial : [Coworking Sainté](#)
- Technologique : [OpenFactory : des usines ouvertes d'intelligence collective](#)
- Économique : [Accompagnement de 22 PME en Nord-Pas de Calais vers l'économie de la fonctionnalité](#)
- Numérique : [les trajectoires d'évolution des ERIC en tiers-lieux](#)
- Culturel : [L'ERIC de Mouans-Sartoux et la médiathèque de Mouans-Sartoux](#)

Nous allons plus particulièrement illustrer la mise en œuvre de la méthodologie Movilab au travers de l'exemple de l'observatoire de la restauration durable et au travers de la dynamique mise en place autour des tiers-lieux. Nous évoquerons également les projets de transition vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Même si ces derniers ne sont pas liés ni financés à travers ce programme et sont connexes à la dynamique Movilab, Movilab en a profité.

4.1.2. L'incubation de projets innovants

Le projet Movilab a permis d'incuber plusieurs projets, certains ayant été réappropriés par un cercle d'acteurs plus large donnant naissance à des initiatives d'envergure. Nous pouvons ainsi citer sans être exhaustif :

- La création d'un observatoire de la restauration durable (<http://restauration-bio-durable-mouans-sartoux.fr/>)

- L'objectif de cet observatoire est de capitaliser l'expérience Mouansoise de développement d'une restauration scolaire 100% bio et de la polliniser au-delà du territoire. Ce projet est en effet intéressant à plus d'un titre : il a permis de passer à une alimentation 100% bio dans les trois cantines scolaires de la municipalité à budget maîtrisé. Pour ce faire, la ville a créé la première régie agricole municipale de France et y a installé un agriculteur employé par la Mairie. Elle a en outre innové dans bien des domaines (relation revisitée avec ses fournisseurs, programme de réduction des déchets alimentaires, nouveaux processus de gestion des cuisines, ...).

Le second objectif de cet observatoire est de mesurer l'impact réel de la restauration scolaire sur le comportement alimentaire des enfants, de leur famille et des personnels fréquentant les restaurants scolaires. Finalement, il doit permettre de porter de nouveaux projets de développement pour la ville (centre de formation, alimentation urbaine et bien commun, potagers partagés, ...).

Impulsé par Movilab et maintenant le lien à Movilab à travers Christophe Sempels qui a été nommé membre du comité de pilotage, la ville de Mouans-Sartoux a officiellement lancé l'observatoire de la restauration durable en juin 2014. Le site de l'observatoire est disponible au lien suivant : <http://restauration-bio-durable-mouans-sartoux.fr/>

Ce site reprend toute la documentation de la transition des restaurants scolaires de Mouans-Sartoux vers le 100% bio, avec de nombreuses fiches concepts et fiches outils devant permettre à d'autres collectivités de s'engager dans cette aventure (le site va encore être incrémenté de contenus en cours de développement).

- La mise en place d'un tiers-lieu éphémère ou permanent
 - Le tiers-lieu est un socle fondamental de Movilab. A cet égard, il dispose sur le wiki d'un portail entièrement dédié.
 - Ce portail a été développé sur base de l'accompagnement de 3 espaces régionaux d'Internet Citoyen désireux d'évoluer vers des tiers-lieux producteurs de modes de vie durable (ERIC de Mouans-Sartoux, ERIC Made in La Boate, Marseille et ERIC du Centre socioculturel Jean Paul Coste, Aix-en-Provence). Il a également été développé sur base de la visite et de l'accompagnement de nombreux lieux en Rhône Alpes, et se fonde aussi sur l'expérience acquise lors du Tour de France du Télétravail réalisé par Yoann Duriaux en 2012.
 - Ce travail d'incubation a permis de développer un ouvrage de plus de 200 pages intitulé « Tiers-lieu, moteur d'innovation durable au sein des territoires » (publié en open source sous licence creative commons – livre joint à ce présent rapport). Il reprend :
 - La définition générale d'un tiers-lieu et les éléments caractéristiques de son ADN
 - Les services de base d'un tiers-lieu : conciergerie, offre de médiation numérique locale
 - Les services modulaires d'un tiers-lieu : travail nomade et coworking, coopérative d'activités et d'emplois*, pôle de ressources numériques

locales, cowoslowtourism, wikischool*, FabLab*, HackerSpace*, TechShops*, OpenFactory*, Repair Café*, MediaLab*, incubateur de projets open source

- Les activités et les modes d'animation d'un tiers-lieu : le BarCamp*, le PitchCamp*, le CowoCamp*, la cartopartie, l'animation audiovisuelle, ...
 - La méthodologie de transition d'un espace « delta » vers un tiers-lieu, illustré par la trajectoire d'évolution de l'espace régional d'Internet citoyen de Mouans-Sartoux en tiers-lieu
 - Les modèles économiques des tiers-lieux et leurs statuts juridiques envisageables.
- Cet ouvrage a une forte orientation pratique. Il ambitionne de constituer un guide pour permettre à tout porteur d'un espace existant ou à créer et désireux de le développer dans un esprit de tiers-lieu façon Movilab de trouver des ressources pour l'aider dans son projet.
 - Si cet ouvrage est un guide, il ouvre aussi l'accès à des communautés. Les porteurs de lieux sont ainsi invités à rejoindre ces communautés et à s'y nourrir, à y contribuer, pour que tous ensemble, il soit possible de mailler le territoire de lieux innovants favorisant un développement territorial soutenable, entreprenant, intelligent, collaboratif et convivial. Ces communautés sont les suivantes :
 - La communauté Movilab : <http://movilab.org/> (le wiki de Movilab reprend dans un format wiki plus interactif le contenu de ce document, incrémenté de nombreux liens et vidéos enrichissant ou illustrant le contenu de ce texte)
 - La communauté des Tiers-lieux open source francophones : <http://coop-group.org/tiers-lieux/wakka.php?wiki=PagePrincipale>
 - La page Facebook de la Communauté francophone des tiers-lieux : <https://www.facebook.com/groups/447051701993005/members/>
- Expérimentation « Trajectoire d'évolution vers des modèles économiques relevant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération »
Un des membres de l'équipe de recherche Movilab (Christophe Sempels) travaille activement depuis de nombreuses années sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. En 2012, Christophe a été mandaté en tant qu'expert (au côté de Christian Du Tertre, Professeur à l'Université Paris XII) pour accompagner vingt-deux dirigeants d'entreprise dans expérience pilote visant à enclencher avec les dirigeants des trajectoires d'évolution de leur modèle économique vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Comme mentionné, ce projet ne rentre pas dans le programme Movilab. Il a été porté par le Réseau Alliances et la section Nord Pas de Calais du CJD (Centre des Jeunes Dirigeants) et fait l'objet d'un financement qui lui était propre. Christophe a néanmoins demandé et obtenu le droit de capitaliser une partie des travaux menés dans ce dispositif pour nourrir le programme Movilab. Par ailleurs, le dispositif a également bénéficié de l'expérience acquise avec Movilab, notamment sur le volet « pollinisation » (cfr. supra). C'est ainsi que Movilab peut bénéficier des éléments suivants :

- La formalisation d'un nouvel outil d'aide à la conception de modèle économique durable intégrant dans son cœur les enjeux de performance environnementale et

sociale, au-delà de la seule performance économique (nouvelle version établie, en cours de publication. Une fois publiée, elle sera mise à jour sur le wiki de Movilab)

- Une conceptualisation de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération tournée vers l'action
- Des recommandations en matière de politiques publiques et territoriales sur les moyens de faciliter et d'accélérer le déploiement de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans les territoires (reprise dans le document ci-dessous).

Chacun de ces projets incubés s'accompagne d'une production de codes sources devant permettre la répliquabilité des projets à d'autres territoires et à d'autres contextes.

4.1.3. La pollinisation

Le wiki, pièce maîtresse de la pollinisation

Véritable outil d'intelligence collective et de production participative, le wiki Movilab est à considérer comme le véritable délivrable du projet, ce rapport n'en extrayant qu'une petite partie.

La vivacité d'une communauté et la capacité d'un wiki à polliniser peut s'évaluer partiellement à travers ses chiffres clés. Au 30 août 2014, le wiki comptait :

- 662 pages de contenu (parfois bien plus longue qu'une page A4, une page wiki peut parfois faire 10 ou 20 pages A4)
- 2375 pages (toutes les pages du wiki, y compris les pages de discussion, les redirections, etc.)
- 819 fichiers importés
- 37 318 interventions et modifications sur le wiki depuis sa création
- 5 757 utilisateurs enregistrés (ce chiffre ne comprend pas les nombreux visiteurs non enregistrés)
- 858 271 visites sur le wiki

Fait intéressant, plusieurs écoles ont décidé de s'appuyer sur le wiki Movilab pour animer des dispositifs pédagogiques, permettant ainsi de connecter le monde universitaire/des grandes écoles à celui de la méthodologie Movilab et des nombreux contenus disponibles. Aujourd'hui, 4 écoles s'appuient sur Movilab dans le cadre de projets pédagogiques :

- Skema Business School - Christophe Sempels
- Université de Marne la Vallée - Sylvie Mercier
- Ecole supérieure des mines de Saint-Etienne - Philippe Beaune
- IRAM de Saint-Etienne - Loic Etiembre

Afin d'apprécier les possibilités de pollinisation autour de projets concrets, nous allons nous concentrer sur trois exemples illustratifs : l'observatoire de la restauration durable, la communauté des tiers-lieux francophones et les dispositifs d'accompagnement d'entreprises vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

L'observatoire de la restauration durable

La documentation du projet de restauration durable a permis, comme évoqué ci-dessus, d'incuber l'observatoire de la restauration durable en partant de l'expérience de la ville de Mouans-Sartoux. Son objet même consiste à polliniser le projet remarquable mis en œuvre à Mouans-Sartoux en fournissant de nombreuses ressources aux autres collectivités. L'observatoire propose ainsi à ce jour :

- Les fiches actions suivantes (d'autres sont en cours de finalisation) :
 - Agenda 21 Mouans-Sartoux synthèse (PDF 32 pages)
 - Les 50 fiches actions définies par la commune (Tableau XLS)
 - Restauration scolaire et relocalisation de l'agriculture 05 06 13 (PPT 44 pages)
 - Promotion du bon état de santé général du jeune enfant (DOC 4 pages)
 - Manger & bouger à petit budget (DOC 2 pages)
 - Graphiques (Tableau XLS)
 - Bien manger bien bouger (DOC 3 pages)
 - Une restauration scolaire durable (Skema 26 06 13) (PPT 27 pages)
 - Projet éducatif local après consultation et adoption en Conseil municipal (PDF 7 pages)
- Des questionnaires (à venir)
- Une brochure qui explique le projet et en donne les chiffres clés
- ...

A ce jour, il est trop tôt pour évaluer l'effet induit par cet observatoire, ce dernier ayant été officiellement lancé fin juin 2014. Néanmoins, les relais dans la presse locale, régionale et nationale ont été significatifs et ont permis de donner un important coup de projecteur sur ce projet. Des liens avec les agences de promotion de santé et des agences de promotion du bio ont également été conclus pour qu'ils disposent de ces ressources et puissent les diffuser dans leurs territoires.

La communauté des tiers-lieux francophones

L'important travail réalisé autour des tiers-lieux et concrétisé par le portail dédié aux tiers-lieux dans le wiki Movilab et l'ouvrage précité ont fait l'objet d'une diffusion importante dans les communautés collaboratives. Une communauté des tiers-lieux francophones s'est ainsi constituée et compte au 30 août 2014 un nombre de 1583 membres actifs (voir <https://www.facebook.com/groups/447051701993005/members/>).

A cette même date, le manifeste des tiers-lieux (wiki Movilab) a été visité 15 921 fois et le nombre d'accès par la porte d'entrée dans le portail des tiers-lieux s'élève à 11 582 visites. Le nombre de billets postés sur l'espace de la communauté est constant et quotidien et porte systématiquement sur les tiers-lieux, ce qui témoigne d'une communauté active, contributive et centrée sur son sujet.

Cette dynamique a permis d'organiser la quinzaine des tiers-lieux à Saint-Etienne du 7 au 18 avril 2014. Les chiffres sont éloquentes : Plus de 500 participants, 10 nations représentées, 2500 suiveurs, 12h de vidéos suivies en direct par des centaines de personnes, 15 jours relayés par des journalistes, la Quinzaine des Tiers-Lieux a réuni les acteurs francophones

emblématiques des tiers-Lieux et des nouvelles expressions techniques, économiques et sociales (ressources et moments clés disponibles sur <http://www.tilios.fr/>).

Finalement, en travaillant en coopération étroite avec la Région Provence-Alpes Côte d'Azur, il a été décidé de modifier la labellisation du programme des ERIC (espaces régionaux d'internet citoyen) pour désormais intégrer trois niveaux de progressivité dans l'ambition des lieux :

- L'ERIC classique (centré sur la médiation numérique)
- L'ERIC service (développant une véritable offre de service autour du numérique, essentiellement auprès des publics empêchés)
- L'ERIC Lab, véritable tiers-lieu façon Movilab, ayant pour vocation d'offrir aux publics des lieux des ressources pour innover

Le travail de pollinisation a donc permis d'accompagner la mise en place d'une politique publique régionale ayant à terme la vocation d'initier l'émergence de lieux porteurs d'innovation durable dans les territoires. La portée d'un tel projet est de taille, le nombre d'ERIC en PACA s'élevant à plus de 140 lieux.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Fort de la première expérimentation menée en Nord-Pas de Calais auprès de 22 entreprises, le conseil régional a décidé de soutenir la mise en place d'un nouveau groupe de 10 entreprises accompagnées selon la même méthodologie, améliorée sur base de la première édition. La CCI Grand Lille a également lancé l'accompagnement d'un groupe de 5 entreprises et un nouveau groupe est en phase de constitution. Soucieux de tester le modèle dans d'autres contextes, nous avons monté en coopération avec le Club des Entrepreneurs du Pays de Grasse une expérimentation dans les Alpes Maritimes courant jusqu'en décembre 2014 (11 entreprises accompagnées). Nous avons également initié un accompagnement en Belgique (région Bruxelles-Capitale – 6 entreprises accompagnées). Pour assurer la montée en charge du mouvement, nous avons formé 16 consultants (8 belges, 6 Nord Pas de Calais et 2 Alpes-Maritimes) pour nous accompagner dans la dynamique d'accompagnement. En effet, le Centre des Jeunes Dirigeants, systématiquement associé aux différents dispositifs, fait désormais de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération un projet national. Les demandes émanant des différentes régions se multiplient, avec des interventions programmées dans le pays de Loire, en Bretagne, dans le Vaucluse, en Alsace, ...

Conscient que l'économie de la fonctionnalité et de la coopération doit coupler à la nécessaire innovation entrepreneuriale une innovation institutionnelle forte et qu'il est nécessaire de développer, autour des entreprises s'engageant dans ces trajectoires, un écosystème de support, nous travaillons au développement de milieux innovateurs fonctionnels. La première étape consiste à institutionnaliser un espace au sein duquel les échanges, les coopérations et les projets peuvent émerger, se structurer et se développer. C'est ainsi qu'au terme de l'accompagnement des 22 premières entreprises en Nord-Pas de Calais, nous avons initié la création du Club Noé, dont la mission est de porter l'économie de la fonctionnalité et de la coopération en Nord-Pas de Calais.

Dans le cadre de l'opération CAP EF conduite dans les Alpes-Maritimes, nous venons de lancer le Club CAP EF, dont la mission principale est d'être un moteur du développement

entrepreneurial et territoire durable - principalement dans l'Est de la région PACA - par la mise en œuvre de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Nous sommes en train de faire de même en Belgique francophone et réunissons les acteurs institutionnels et privés pour lancer un club wallon sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération.

Parallèlement à ces initiatives locales, nous finalisons la création de l'Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, qui assurera la promotion, la recherche et la professionnalisation des personnes désireuses de s'engager dans l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Une première coopération européenne vient de se mettre en place avec des organismes d'intermédiation belge (Bruxelles), espagnol (un à Madrid et un à Barcelone), italien (Rome) et français (Paris). Il a vocation à développer du matériel pédagogique autour de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans cinq langues (français, anglais, italien, espagnol et catalan).

5. Les enseignements de Movilab

5.1. La fabrique de biens communs en open source

Il y a aujourd'hui une vraie déferlante dans la manière de produire des biens et de ne plus en revendiquer la propriété selon les secteurs. Le wiki Movilab a voulu illustrer ces nouveaux phénomènes et en donner quelques clés.

Rappelons d'abord les grands principes de l'open source :

- Principe d'abondance : on ne peut partager librement que ce que l'on a en abondance, donc il faut d'abord la créer – savoir-faire de code, de cuisine, de bricolage...
Réciproquement, à l'inverse du modèle capitaliste classique, le libre crée de l'abondance en faisant circuler sans barrière l'abondance créée, alors que la logique du capitalisme tente de capturer des rentes de monopole en créant de la rareté.
- Principe de réputation : plus quelqu'un donne, plus sa réputation augmente auprès des pairs. Réciproquement, plus notre réputation augmente, plus on a de chances que les autres veuillent échanger avec nous. C'est ce qui fait que les jeunes auteurs préfèrent diffuser librement leur création, afin de se faire connaître, avant d'envisager un passage vers une rémunération de type marchand
- Principe de réciprocité : si le don va toujours dans le même sens et que quelqu'un se contente de prendre sans jamais renvoyer l'ascenseur, il finira par se mettre hors-jeu au sein de la communauté. Une bonne écologie suppose que le savoir ou la richesse circule au sein de la communauté.

Il y a d'autres principes dans le cas particulier du logiciel libre : réversibilité et traçabilité (on peut toujours revenir à la version d'avant, et comme sur Wikipédia, on sait qui a écrit quoi), liberté de modifier et de transmettre aux autres sa production. Ce cadre étant assez rigide, il a été simplifié pour être applicable aux œuvres intellectuelles et culturelles en général, avec le référentiel Creative Commons.

Repères et définitions :

Le wiki Movilab propose trois ressources clés pour appréhender sur un plan théorique la notion de bien commun (dont deux disponibles en ligne) :

- Biens communs, comment (éco)gérer ce qui est à tous ?, Actes du colloque Etopia du 9 mars 2012, Bruxelles.
- Silke Helfrich, Rainer Kuhlen, Wolfgang Sachs et Christian Siefkes (2009), Biens communs - La prospérité par le partage, Rapport de la Fondation Heinrich Böll.
- Ostrom E. (2010), Gouvernance des biens communs : pour une nouvelle approche des ressources naturelles, Edition De Boeck, Bruxelles.

En voici la substantifique moelle.

Les biens et services possèdent plusieurs caractéristiques qui permettent d'en spécifier le statut. Les biens et services **rivaux** sont ainsi des biens/services dont la consommation par certains empêche leur consommation par d'autres. Dit autrement, la consommation des flux réduit le stock disponible. Un fruit est un exemple de bien rival qui une fois mangé par un consommateur n'est plus disponible pour un autre consommateur. À l'inverse, les biens ou services **non rivaux** sont ceux qui peuvent être consommés par plusieurs consommateurs simultanément sans entraîner de perte. La consommation de flux n'entraîne pas de réduction de stock. Une chaîne de radio est un service non-rival. Elle peut être simultanément écoutée par un grand nombre d'auditeurs sans qu'aucun ne soit pénalisé.

Les biens et services peuvent également être **exclusifs** ou **non exclusifs**. Des biens (ou services) sont dits exclusifs quand on peut empêcher à ceux qui ne les paient pas d'y accéder. Un repas au restaurant est exclusif. Si vous n'avez pas de quoi payer, vous ne pouvez pas y accéder. À l'inverse, un bien ou service est dit non exclusif s'il n'est techniquement pas possible (ou très compliqué) d'empêcher quiconque d'en profiter. Une forêt communale est un « bien » non exclusif.

Sur base de ces distinctions, on peut établir les statuts de biens et services suivants :

Biens / services	Exclusif	Non exclusif
Rival	Bien privé	Bien commun
Non rival	Bien de club	Bien public

Avec l'arrivée de l'Internet, cette définition du bien commun – un bien rival et non exclusif – est mise à mal. En effet, les biens communs immatériels sont caractérisés par leur non rivalité. La connaissance partagée à travers Wikipédia est non rivale. Pourtant, il ne s'agit pas d'un bien public au sens strict du terme. A contrario, il s'agit de biens produits et gérés dans une dynamique communautaire propre. Ainsi, alors que les biens publics requièrent un rôle important de l'Etat, les biens communs requièrent avant tout des citoyens émancipés. Vivre dans une culture de biens communs implique donc de prendre sa vie en main. En effet, le principe d'une économie fondée sur les biens communs serait : tous les acteurs ont la même influence et peuvent s'investir avec des droits égaux. Dans l'économie capitaliste fondée sur les capitaux, ce principe n'est pas de mise puisque la quantité d'argent détenue impacte directement la capacité d'influence.

Autre caractéristique des biens communs, ils sont hérités. Soit ils représentent des dons de la nature et sont entretenus en tant que tels soit ils ont été produits par des personnes ou des groupes – pas forcément toujours identifiés – et ensuite transmis. Cette transmission peut être un processus de longue durée (un paysage ou une langue p.ex.) ou un processus très court (Wikipedia p.ex.).

Les biens communs sont constitués de trois briques indissociables les unes des autres :

- La ressource proprement dite : l'eau de la mer, l'air qu'on respire, la langue qu'on partage, le paysage dont on profite, ...
- La communauté : renvoie aux êtres humains qui usent de ces ressources, se les partagent. Le concept de biens communs est indissociable des communautés utilisant ces ressources dans un contexte et dans un but culturellement donné dans un espace social défini.
- La régulation et la gouvernance : englobent les règles et les normes qui régissent le rapport aux biens communs.

Les communs ne sont donc pas juste une ressource. C'est une ressource plus une communauté plus ses protocoles sociaux et ses valeurs pour gérer les ressources partagées. Les communs sont un paradigme socio-économique. C'est un système social pour la co-production et la co-gouvernance. Ainsi, un commun est créé aussitôt qu'une communauté décide qu'elle désire gérer une ressource collectivement, en mettant l'accent sur son accès social, son équité et sa soutenabilité. En ce sens, les communs fonctionnent comme une sorte de nouveau modèle pour une nouvelle culture politique et économique. Et les politiques sont questionnées, elles qui cherchent le plus souvent à revenir en terre connue, celle de la rareté, en mobilisant les trois instruments que sont la culpabilité (le partage c'est du vol), des dispositifs techniques (les DRM qui verrouillent les CD et DVD) et surtout la loi (allongement successif des droits d'auteurs, grignotage progressif du domaine public, organisation mondiale de la propriété intellectuelle, adoption de dispositifs nationaux et supranationaux de répression des logiques de partage (p.ex. l'Intellectual Property Rights Enforcement Directive), ...

Nous pouvons donc retenir la définition suivante d'un bien commun tel que nous cherchons à le promouvoir dans Movilab (rapport Etopia p.51) :

Les biens communs sont des biens (au sens large : matériels, immatériels, services) qui mobilisent une action collective dans un objectif d'intérêt commun, souvent associé à la soutenabilité (au sens large : respect des limites écologiques et justice sociale). Ils incorporent pour la plupart l'idée d'une construction simultanée d'un bien et d'une communauté. Leur mode de production et/ou de gestion (par l'action collective) les distingue des biens privés (produits par des individus pour eux-mêmes ou pour le marché) et des biens publics (produits et/ou gérés par les pouvoirs publics).

Intérêts des communs :

Les communs peuvent nous aider à :

- contrôler les externalités du marché : le système de marché a tendance à externaliser les coûts liés à ses impacts directs et indirects. L'approche des biens communs place

au contraire les externalités au cœur du processus de leur gestion et de leur gouvernance

- éviter la monétisation à outrance des rapports humains en la limitant. Tout n'est pas monétisable, tout ne doit pas passer par le marché. Les communs affirment que la valeur est un concept infiniment plus riche que le prix.
- tendre vers une économie à l'équilibre
- travailler au bien-être commun et pas seulement au bien-être individuel
- de reconnecter les gens à la nature et les gens entre eux.
- Reconceptualiser le développement en repensant la production et la gouvernance dans le cadre d'une plus grande responsabilité des parties prenantes

Pourquoi des gens sont-ils prêts à s'investir dans la production ou la gestion des communs ?

Les motivations sont aussi différentes que le plaisir à participer à un projet collectif, la reconnaissance reçue en retour, la réponse à un besoin immédiat non satisfait par le marché, l'envie d'investir son temps dans un projet qui fasse sens, participer à une économie collaborative, développer ses connaissances et ses compétences, rencontrer des gens partageant les mêmes centres d'intérêt, développer sa réputation pour la valoriser ensuite dans certains milieux professionnels, ...

Tragédie ou gouvernance des biens communs ?

En 1968, Garrett Hardin publie la « Tragédie des communs ». Pour lui, tout bien commun amène à terme à sa surexploitation. Il prend pour exemple celui d'un pâturage communal sur lequel les fermiers mènent leurs troupeaux. Chaque fermier a individuellement intérêt à laisser brouter son troupeau davantage que celui du voisin. Si chaque fermier agit de la sorte – le bénéfice étant privé mais le coût de l'utilisation de la ressource étant collectif – la ressource ne peut in fine qu'être surconsommée. Pourtant, des années plus tard, Hardin revient lui-même sur son texte, en le retirant « La tragédie des biens communes non gérés ». Ainsi, le bien commun peut être correctement exploité s'il est bien géré. Dit autrement, sa bonne gestion peut faire toute la différence.

C'est Elinor Ostrom qui a largement contribué à mieux appréhender la bonne gouvernance des biens communs. Elle propose huit grands principes permettant la mise en œuvre d'une gouvernance efficace des biens communs :

1. L'existence de limites clairement définies : les individus ou ménages possédant des droits de prélever des unités de ressources d'une ressource commune doivent être clairement définis, ainsi que les limites de la ressource en tant que telle
2. La concordance entre les règles d'appropriation et de fourniture et les conditions environnementales et sociales locales : les règles qui restreignent, en termes de temps, d'espace, de technologie et/ou quantité l'appropriation des unités de ressources sont liées aux conditions locales et aux obligations en termes de main d'œuvre, de matériel et/ou d'argent.

3. Des dispositifs de choix collectif incluant la plupart des personnes concernées : la plupart des individus concernés par les règles opérationnelles peuvent participer à la modification des règles opérationnelles
4. La surveillance : les surveillants qui examinent les conditions de la ressource commune et le comportement des appropriateurs rendent compte aux appropriateurs ou sont des appropriateurs eux-mêmes.
5. Des sanctions graduelles : les appropriateurs qui transgressent les règles s'exposent à des sanctions graduelles (en fonction de la gravité et du contexte de l'infraction) par les autres appropriateurs et/ou agents travaillant pour le compte des appropriateurs.
6. Des mécanismes de résolution des conflits : les appropriateurs et leurs représentants disposent d'un accès rapide à des arènes locales bon marché pour résoudre les conflits entre appropriateurs ou entre les appropriateurs et leurs représentants et agents.
7. Une reconnaissance minimale des droits d'organisation : les droits des appropriateurs d'élaborer leurs propres institutions ne sont pas remis en cause par des autorités gouvernementales externes
8. Finalement, pour les ressources communes appartenant à des systèmes plus grands Des entreprises imbriquées : les activités d'appropriation, de fourniture et de surveillance, d'application des règles, de résolution de conflits et de gouvernance sont organisés par de multiples niveaux d'entreprises imbriquées » (publiques et privées)

Sous ces huit conditions, les institutions assurant la gouvernance des biens communs sont réputées stables selon Elinor Ostrom. Ainsi, l'auto-gouvernance peut fonctionner de manière efficace si la gestion de la ressource commune est laissée à celles et ceux qui sont en prise directe avec elle. Ainsi, les biens communs seraient un vecteur privilégié d'une redéfinition de la prospérité, du déploiement d'une prospérité qui se passe de croissance matérielle.

Les nombreux exemples fournis par le wiki Movilab (lien cliquable)

Le wiki de Movilab reprend de nombreux exemples de biens communs autogérés qui fonctionnent et laissent présager une alternative au modèle classique. Ce modèle contributif, autogéré par une communauté, abolit la distinction entre producteur et consommateur pour faire émerger le statut de contributeur.

Les exemples présentés touchent de nombreux secteurs parmi :

- L'agriculture avec les exemples d'[Open Source Ecology](#) et de [FarmHack](#)
- L'industrie avec les exemples de :
 - [Lavez vous les mains, sauvez des vies avec le gel hydro-alcoolique libre et open source](#) - Livre
 - [1083 : des jeans en open source](#) - Tour de France des Alternatives
 - [Big Data chez Nike](#) : une approche « open source » afin d'améliorer les chaînes d'approvisionnement
 - [Une imprimante open source de vêtements open source](#) (OpenKnit)
- L'énergie avec les exemples d'[Open Source Energy](#) ou de [FairTrade Electronics](#)

- La mobilité avec les exemples de [Wikispeed](#) et de [Taby](#)
- L'habitat avec l'exemple de [Wikihouse](#)
- L'éducation avec l'exemple de [HackYourPhD](#)
- Les villes intelligentes avec l'illustration de Chicago qui prône l'analyse prédictive en open source pour la gestion de la ville
- La vie quotidienne avec les exemples suivants :
 - [Qu'est ce qu'une bière Open Source ?](#) - DailyBeer
 - [En plus de servir des repas frais et sains, le restaurant Baraka ambitionne de devenir une fabrique de biens communs](#) - Tour de France des Alternatives
 - [De l'eau de mer qui devient potable avec cette invention Open Source qui va sauver des millions de vies](#) - Eliodomestico

5.2. Favoriser la participation citoyenne ou communautaire

L'expérience de Movilab a largement démontré qu'une participation doit être animée. Si bons nombres de groupes (d'amis ou ...) s'auto-organisent de A à Z pour monter un projet et le faire vivre, nous avons constaté dans les expériences d'incubation de projets qu'un projet voulant fédérer un noyau d'acteurs contributeurs doit être animé et que ces ressources d'animation sont gourmandes en temps et en moyens humains.

La télévision citoyenne participative incubée à Mouans-Sartoux en est un formidable exemple. Au terme de trois réunions d'informations, un noyau de 6 personnes est constitué, composé d'hommes et de femmes de toute génération. Ce noyau bénéficie d'une formation de trois jours et de la mise à disposition de matériel pour tout évènement. Si le noyau réclame et revendique sa totale autonomie par rapport au pouvoir politique de la ville, il est pourtant loin de vouloir s'émanciper et se gérer. Ainsi, toute prise de distance de l'équipe de Movilab avec le noyau –pourtant hyper motivé – se soldait par un espacement grandissant des réunions et des projets portés par la télévision citoyenne participative. La mise à disposition d'outils, de méthodes (p.ex. pour lancer une campagne de crowdfunding pour acquérir du matériel en propre) n'a pas suffi pour qu'ils s'en saisissent et les utilisent. Il a fallu les accompagner à toutes les étapes de la vie du projet.

Sur un projet de média participatif citoyen comme celui de la télévision participative, O2Zone, notre partenaire technique sur le projet, estime qu'il faut minimum deux ans d'accompagnement pour que le groupe puisse se dégager de ses « tuteurs animateurs » et voler de ses propres ailes. Cela pose un évident problème de financement de cette période d'incubation mobilisant d'importants moyens humains.

Instituer des lieux dotés de capacités d'animation dans les territoires et donc une marche en avant significative vers la capacité à mobiliser des acteurs locaux et à les amener vers une plus grande participation dans leur territoire. C'est tout l'objet des tiers-lieux.

5.3. Promouvoir des tiers-lieux dans les territoires

Le tiers-lieu est devenu, au fil de nos expérimentations, une pièce maîtresse de la méthodologie Movilab. Par analogie au monde informatique, si Movilab était un operating system, le tiers-lieu en est l'ordinateur. Et les logiciels sont l'ensemble des briques de services et des communautés qui fréquentent le lieu.

Comme déjà mentionné, le wiki Movilab offre d'importantes ressources pour mieux appréhender la notion de tiers-lieu, pour en comprendre les mécanismes, l'ADN, l'offre de services, les modules envisageables, le modèle économique, ... Le portail des tiers-lieux est ainsi le point d'entrée à partir duquel le visiteur trouvera aisément toutes ces ressources.

Depuis mi-2013, nous étudions plus en profondeur la possibilité pour un tiers-lieu de devenir incubateur libre et ouvert de projet à destination d'un large public de porteur potentiel (bien plus large que les incubateurs classiques qui se concentrent sur les approches business à destination du marché exclusivement).

Ce travail est à la fois mené sur un plan théorique et sur un plan opérationnel.

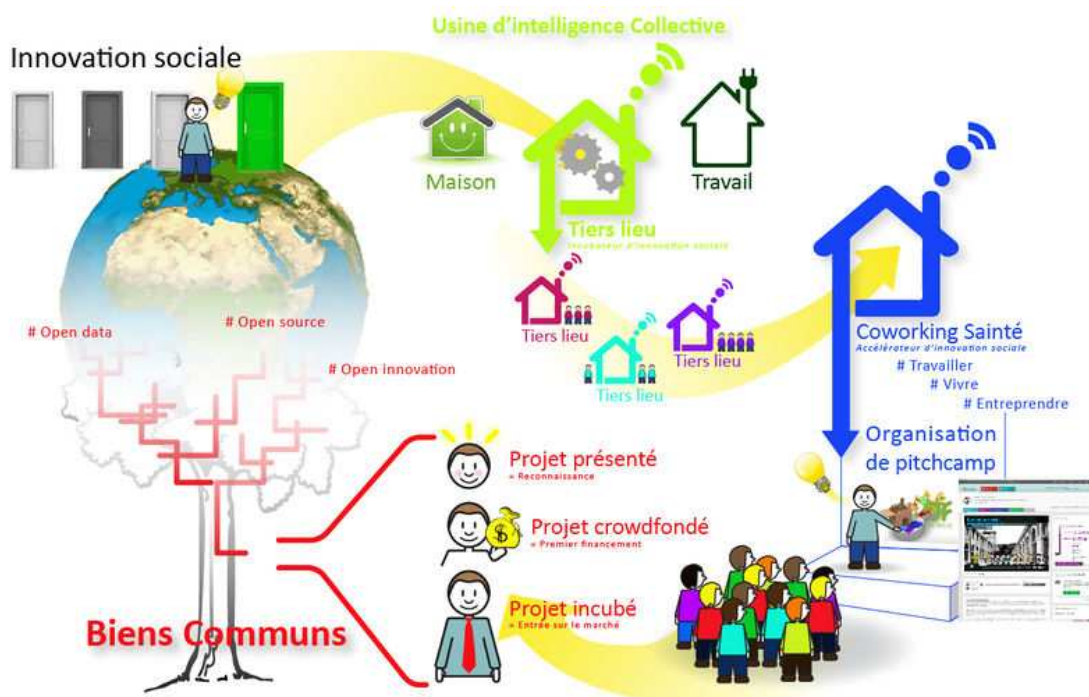
Sur un plan théorique :

- Burret, A. (2014), Étude exploratoire des Tiers-Lieux comme dispositif d'incubation libre et ouvert de projet, XXIII Conférence Internationale de Management Stratégique de l'AIMS, 26-28 mai, Rennes
- Les netups - un modèle de création directement issus des Tiers-Lieux

Sur un plan pratique :

- Une expérimentation est en cours à l'espace de Coworking Sainté à Saint-Etienne. (voir la page wiki L'incubateur de projets Open Source de Coworking Sainté)

Cette page reprend le contexte de l'expérimentation ainsi que toute la méthodologie d'incubation libre et ouverte de projet, synthétisée par ce schéma



Quelles recommandations aux pouvoirs publics désireux de soutenir l'émergence de tiers-lieux dans leur territoire ?

Compte tenu de leurs retombées territoriales fortes, les tiers-lieux gagnent à être considérés comme un véritable outil de développement économique, social et culturel sur lequel les collectivités peuvent s'appuyer pour mettre en œuvre ou dynamiser leurs politiques publiques.

Néanmoins, afin de ne pas fragiliser ces structures et de leur permettre la mise en œuvre d'un modèle économique équilibré bâti autour d'une communauté solide de contributeurs actifs, nous proposons à la puissance publique les recommandations suivantes :

1. La création, une initiative personnelle

Il n'est pas recommandé à la puissance publique de se mêler de la création d'un tiers-lieu (p.ex. via la mise en place d'appels d'offres). Un tiers-lieu, c'est d'abord un porteur doté d'un projet fort capable de fédérer une communauté. La mise en place d'un lieu ex-nihilo à partir d'un appel d'offre a peu de chance d'aboutir. Par contre, à l'instar de la politique publique menée par la Région PACA, il peut être proposé à des lieux existants un cadre qui leur permette d'évoluer vers la notion de tiers-lieu, mais toujours de manière volontaire. Cela peut sembler contradictoire p.ex. avec le grand appel à projet lancé en 2013 pour financer la création de FabLabs. Dans le cas précis, il est essentiel que les dossiers soient examinés à l'aune de la capacité du porteur à fédérer une communauté solide et diversifiée autour de son projet. S'il a déjà pu témoigner par la pratique de cette capacité, cela ne fait que renforcer sa crédibilité. Et surtout, l'enjeu clé est d'intégrer noir sur blanc dans l'AO le besoin de développer un outil accompagnant l'évolution vers des modes de vie durables.

Movilab offre pour tout porteur potentiel de lieu à créer ou de lieu existant une méthodologie complète pour monter un lieu (voir Sempels, C. (2014), *Le tiers-lieu, un moteur d'innovation durable pour les territoires*, publication placée sous creative commons).

2. Le lieu doit prototyper son modèle économique avant de se faire financer par le public

Si un tiers-lieu veut développer l'autonomie et la résilience dont il aura besoin pour fonctionner, il est essentiel que ses porteurs se concentrent prioritairement sur la construction d'un modèle économique convaincant. Le wiki Movilab a développé un [portail dédié à la construction d'un modèle économique pour un tiers-lieu](#).

Contrairement à de nombreuses structures associatives, le tiers-lieu n'a pas vocation à vivre ou à dépendre uniquement de subventions publiques. Il doit trouver un modèle le plus autoportant possible. Si cela donne une liberté aux lieux, cela redonne également une grande liberté aux collectivités territoriales qui retrouvent ainsi une meilleure maîtrise de leur gestion budgétaire. En effet, la règle qui prévaut aujourd'hui est davantage celle du contrat triennal de financement qui bloque les moyens de la collectivité sur un temps long.

3. La puissance publique comme client du lieu

Si la puissance publique n'a pas vocation à financer la création ou les frais de fonctionnement d'un tiers-lieu, elle a un rôle clé à jouer dans la passation de commandes et de contrats au lieu, en fonction des politiques publiques à initier ou à animer. La puissance publique devrait donc confier aux lieux des missions d'intérêt général en reconnaissant et rémunérant les tiers-lieux pour leur capacité à piloter ces missions et à générer des externalités positives (ou à réduire les externalités négatives) sur le territoire.

Ainsi, la puissance publique devrait systématiquement se demander si un tiers-lieu de son territoire disposerait des compétences pour mener à bien une politique publique ou une action d'urgence au niveau du territoire.

Ex. : l'accueil d'urgence de réfugiés :

Certains tiers-lieux sont équipés pour apporter une solution à l'accueil d'urgence de réfugiés. En s'appuyant sur les offres d'économie collaborative disponibles sur le territoire et potentiellement identifiées par le tiers-lieu, ce dernier peut accéder à des offres de logement (couchsurfing), à des repas (p.ex. cockening, les services de don ou de vente de produits issus du jardin, ...), à des services de base (p.ex. l'accès à une machine à laver via la Machine du voisin), ... La culture collaborative portée par les personnes adhérant à cette économie aiderait à voir les personnes en situation d'aide comme une ressource avec laquelle échanger plutôt que comme un facteur déstabilisant pour le territoire. Du lien social peut se créer, autour de projets de solidarité, pour le bénéfice des personnes à aider mais aussi du territoire.

Certes, le tiers-lieu n'a pas vocation à se substituer à des structures dédiées (p.ex. à l'accueil des réfugiés), mais il peut apporter des solutions ponctuelles à des situations d'urgence. A l'inverse, il peut apporter des solutions plus pérennes pour certains besoins spécifiques, comme p.ex. l'accompagnement de chômeurs désireux de lancer une activité, l'animation de certains dispositifs participatifs dans une ville (p.ex. des projets intergénérationnels), la gouvernance de certains communs, ... Le tiers-lieu deviendrait donc un partenaire de la collectivité pouvant non seulement agir sous mandat pour le compte de cette collectivité mais aussi être source d'innovation pour le territoire.

L'analyse des externalités ainsi induites (développement d'externalités environnementales et sociales positives et/ou réduction d'externalités environnementales et sociales négatives) gagnerait à s'intégrer au dispositif d'évaluation de l'action des tiers-lieux pour en apprécier l'impact réel et éventuellement le rémunérer dans une formule gagnant-gagnant.

Finalement, la puissance publique devrait systématiquement demander et financer la documentation complète des projets menés, pour participer au dispositif d'intelligence collective et faire rayonner positivement son territoire.

4. L'accompagnement dans la professionnalisation

L'animation d'un tiers-lieu se sophistiquant par rapport à l'animation d'un lieu classique, il est nécessaire d'accompagner les porteurs de lieux dans leur nécessaire professionnalisation (sur les méthodes d'animation et de participation, sur les formats et modules envisagés, sur la pratique d'un tiers-lieu éphémère, sur la construction d'un modèle économique, ...). Par ailleurs, les interlocuteurs du lieu (et prioritairement les membres concernés des collectivités territoriales du territoire d'implantation du lieu) doivent comprendre la nature d'un tiers-lieu, ses compétences et possibilités d'actions, pour mieux coopérer avec lui.

Si la puissance publique n'a pas vocation selon nous à soutenir la mise en place d'un tiers-lieu, son support sur la professionnalisation des parties prenantes clés du lieu apparaissent clés : aide à la formation, aide au conseil pour accompagner le porteur, session de sensibilisation des parties prenantes des collectivités, ... devraient pouvoir être mises en œuvre.

5.4. Impulser des milieux innovateurs fonctionnels dans les territoires

(Note faisant partie du centre ressources du futur Institut Européen de l'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération)

Une double dynamique s'est engagée depuis plusieurs années dans les territoires : de nombreuses entreprises sont à la recherche de nouveaux modèles économiques leur permettant d'assurer leur compétitivité en lien avec les défis du développement durable ; les collectivités territoriales, notamment à travers des agendas 21, sont à la recherche d'un nouveau mode de développement dans une perspective de territoire durable. La démarche de création et d'animation « d'un milieu innovateur fonctionnel » vise à articuler ces deux cheminements afin qu'ils se nourrissent l'un et l'autre. Elle vise, également, à soutenir et à faire converger un nombre significatif d'initiatives prises par les institutions territoriales aux compétences différentes (Conseil Régional, Conseil Général communautés urbaines, CCI...), des organismes d'intermédiation (centres d'information, centres techniques, organismes d'observation et de veille...), des réseaux d'entreprises (réseaux professionnels, zones d'activité, réseaux de jeunes dirigeants...), des pôles de compétitivité et d'excellence, des organismes de recherche (en sciences expérimentales et en sciences sociales, ...).

Contexte et finalité du « milieu innovateur fonctionnel »

Si le développement durable apparaît comme un horizon incontournable aux yeux des acteurs économiques, sociaux et institutionnels, il reste à identifier les modèles économiques d'entreprises à même de souscrire aux finalités qu'induit cette notion, et à progresser dans la façon de promouvoir de manière opérationnelle des « territoires durables ». Rendre compatible sur long terme le développement économique, la préservation de l'environnement et la réduction des inégalités, ne peut pas s'opérer spontanément. Cela exige des changements majeurs dans les relations qu'entretiennent les entreprises, d'un côté avec leurs clients et partenaires, de l'autre avec (et peut-être surtout) les territoires infranationaux. En effet, il n'y aura pas de transformation écologique et sociale sans engagement des entreprises ; mais il n'y aura pas d'engagement de ces dernières sans que soit clarifié en quoi les transformations des dynamiques territoriales engagent des coopérations territoires-entreprises permettant de renouveler les fondements de leur compétitivité. Ce changement de relations entre acteurs conduit à initier de nouveaux dispositifs de gouvernance.

De nombreuses entreprises innovent et expérimentent de nouvelles stratégies. Elles tentent de se dégager du modèle industriel classique dont le caractère prééminent dans la dynamique macroéconomique actuelle provoque des dysfonctionnements écologiques majeurs, l'accroissement des inégalités, et l'instabilité de l'ancrage territorial des activités. De ces différents points de vue, l'engagement de ces entreprises relève d'une responsabilité sociale et environnementale accrue. Mais ces stratégies restent souvent fragiles. Les innovations technologiques incrémentales ou radicales, ne permettent pas, à elles seules, d'assurer l'émergence de trajectoires d'activités nouvelles à même de renforcer l'ancrage territorial durables des entreprises. C'est pourquoi, il apparaît nécessaire de promouvoir, sur la plan territorial, un « milieu innovateur fonctionnel » à même d'accompagner les entreprises et d'éclairer les conditions de création de nouveaux modèle de développement assumant une double ambition : la compétitivité des entreprises ; la durabilité du territoire régional.

L'expérience des entreprises montre qu'il ne s'agit pas seulement d'initier des innovations sur le plan technologique mais, également, de faire évoluer les fondements de l'offre des entreprises et de leur organisation du travail afin d'engager de nouveaux modes de coopération avec leurs salariés, leurs clients, leurs partenaires et les institutions territoriales qui les entourent. Il s'agit, en quelques sorte, de faire évoluer leur modèle économique - et pas simplement leur modèle d'affaires - afin de renouveler les formes de coopération entre acteurs et permettre, ainsi, de contribuer à prendre en charge les exigences environnementales et sociales des territoires. Dans cette perspective, « l'économie de la fonctionnalité et de la coopération » apparaît comme un modèle de référence. On entend par modèle de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération la conception et la réalisation d'un ensemble de produits et de services dont l'intégration permet d'offrir une « solution » répondant, d'une part, aux attentes des ménages ou des entreprises, d'autre part, aux exigences de prise en charge d'enjeux environnementaux et sociaux, notamment ceux identifiés sur un plan territorial à travers la démarche des agendas 21.

A travers l'attention apportée aux usages et aux relations entre acteurs, le processus d'intégration des produits et des services élargit le champ de l'activité, le périmètre des acteurs concernés, et la pertinence de l'offre vis-à-vis d'enjeux relevant du développement durable. Dans le modèle de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, la valeur ajoutée créée a tendance à reposer de plus en plus sur des coopérations mobilisant des ressources immatérielles (compétences, connaissances, pertinence de l'information et de l'organisation, confiance...) et sur des objectifs de performance renvoyant à la réduction du volume des ressources matérielles utilisées. Il s'agit, aussi, par la mutualisation des équipements de privilégier les usages collectifs et le partage des ressources vis-à-vis des usages individuels et de la propriété privée des équipements. Ces approches peuvent se développer dans des sphères d'activité multiples : la mobilité par la combinaison de modalités de transport et l'intégration de services ; la santé par la combinaison des soins et de la prévention ; l'habitat et, notamment, les différentes formes de réduction de l'usage de l'énergie ; la qualité de l'alimentation et les circuits courts...

Les territoires locaux ont besoin, de leur côté, de clarifier en quoi leurs exigences de durabilité concernant les modes d'habiter l'urbain, le péri-urbain ou le rural, la mobilité, l'alimentation, la préservation de la santé, l'accès à la formation et à la culture... ouvrent de nouvelles trajectoires d'activité aux entreprises, associations, organismes publics ou parapublics. Il s'agit, pour eux, d'envisager de nouvelles formes de développement qui conduisent les entreprises à changer de modèle économique et à stabiliser l'ancrage territorial de leur activité.

De telles stratégies entrepreneuriales (au sens large du terme) et territoriales ne peuvent se pérenniser que si émergent, conjointement, des innovations institutionnelles, notamment au plan territorial, en charge d'accompagner les organisations, les réseaux d'entreprises, les filières, les organismes d'intermédiation, et les collectivités territoriales. Car il s'agit d'aider les uns et les autres à surmonter les obstacles que les organisations rencontrent dans leur équilibre financier ou leur rentabilité lorsqu'elles se dégagent de dynamiques productivistes, à articuler projets territoriaux durables et nouvelles formes de coopération dans la production. Ces démarches institutionnelles innovantes ont pour fonction d'identifier et de renforcer la pertinence de nouveaux modèles économiques compatibles avec les exigences de durabilité et de renforcer leurs articulations aux projets de développement durables des

territoires. Ces modèles d'organisations sont d'autant plus importants à consolider qu'ils offrent de nouveaux leviers pour ancrer les entreprises plus solidement au sein du territoire régional et pour y développer l'emploi. Ils présentent une alternative aux délocalisations et à la désindustrialisation si préoccupantes aujourd'hui.

Il s'agit, in fine, à travers ce « milieu innovateur fonctionnel » de créer une culture partagée au regard du développement durable et de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, issue de l'expérience, de l'échange et d'apports des sciences sociales et humaines.

Les différentes instances du « milieu innovateur fonctionnel »

Un « milieu innovateur fonctionnel » a besoin de reposer sur trois instances, au sens de trois espaces organisés d'initiatives relevant du lancement, du suivi, de la coordination d'actions destinées à favoriser une dynamique d'innovation s'inscrivant dans une perspective de développement durable. Chaque instance peut être impulsée, animée par un ou plusieurs acteurs du territoire concerné. Un comité de pilotage veillera à l'animation des liens entre les trois instances et au développement de l'ensemble des dispositifs.

Première instance : l'instance « sensibilisation – information »

Il s'agit ici de mener des initiatives dont la finalité consiste à sensibiliser les différents types d'acteurs du territoire aux dynamiques relevant du développement durable dans ces dimensions écologiques, sociales, économiques, institutionnelles. Il s'agit de les informer de l'avancée des expériences dans le territoire, mais aussi dans d'autres infranationaux en Europe ou dans le monde. La première étape du développement durable a créé un nombre significatif d'initiatives dans les différents territoires. Cette instance a pour rôle de renforcer leurs articulations, la puissance créative de leur convergence.

Deuxième instance : l'instance « club économie de la fonctionnalité et de la coopération »

L'ampleur de la dynamique du milieu innovateur fonctionnel va dépendre de la façon dont les connaissances se consolident en lien avec les expériences des organisations et des territoires, dont elles se diffusent au sein des réseaux d'acteurs, et notamment, auprès des jeunes générations, dont progressent la pertinence du cadre et des méthodologies d'action. Dans cette perspective, il apparaît nécessaire de créer des clubs « économie de la fonctionnalité et de la coopération », qui ont pour objet de construire localement un cadre collectif de compréhension des dynamiques des acteurs engagés dans des stratégies de développement durable et des dispositifs d'accompagnement et de professionnalisation des acteurs engagés dans l'accompagnement des organisations. Ces clubs sont destinés à assumer plusieurs objectifs sur leur territoire d'intervention :

- Etre moteur du développement entrepreneurial et territorial durable par la mise en œuvre des modèles économiques relevant de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Accompagner l'innovation entrepreneuriale et institutionnelle nécessaire à l'émergence de ces modèles.

- Permettre aux entreprises et organismes publics, privés et associatifs qui s'engagent dans une dynamique vers l'EF de disposer d'un espace collectif d'échanges et de professionnalisation afin de poursuivre leur trajectoire d'évolution.
- Organiser des séances de partage et de retour d'expériences avec les différentes parties prenantes dont les acteurs de l'EF et tout autre modèle économique durable.
- Traiter des questions transversales : financement de l'EF, innovation contractuelle, etc... par la création et l'animation d'ateliers thématiques.
- Capitaliser les apprentissages pour un essaimage au sein des réseaux régionaux, nationaux et internationaux
- Mener des études, répondre à des appels à projets coopératifs ou appels d'offres visant à mettre en œuvre des initiatives favorisant le développement des entreprises et des organismes et ainsi œuvrer au développement territorial durable.
- Proposer et animer un programme de formation continue aux modèles économiques durables innovants.
- Accompagner et développer l'écosystème local de support nécessaire à la mise en œuvre de milieux innovateurs fonctionnels dans le périmètre d'intervention
- Porter et accompagner des actions collectives de promotion ou de déploiement de l'EF ou autre modèle économique durable.
- Participer au débat public territorial lors d'évènements, répondre aux demandes d'intervention.

Troisième instance : l'instance des « chantiers »

Sur la base de diagnostics ou de commandes politiques spécifiques, des chantiers seront ouverts et accompagnés de telle manière que les acteurs engagés puissent trouver des ressources en appui à leur démarche, compétentes en matière d'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Il s'agit, également, d'être à même de faire le bilan de ces expériences d'en réaliser l'évaluation afin qu'elles puissent être collectivisées, voire transférées.

A titre d'exemples, relèvent de ce type de chantiers :

- Les actions collectives menées en direction de PME dans le cadre de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération;
- Les actions de prospective engagée sur le thème « ville durable et modèles économiques d'entreprise » ;
- Les actions collectives à destination des collectivités territoriales.

D'autres actions mettant en débat les enjeux concernant les modèles économiques d'entreprise et/ou la progression vers des territoires durables sont généralement en cours sans que leur lien avec l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ait été véritablement identifié. Une lecture de ces chantiers à la lumière de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération serait importante à engager de manière à voir dans quelle mesure ces projets peuvent être renforcés par la dynamique des « milieux innovateurs fonctionnels ».

Le périmètre de ces chantiers pourrait progressivement s'élargir en fonction de l'intérêt que portent les initiateurs d'action collective à l'économie de la fonctionnalité et de la coopération et aux territoires durables.

L'institut européen de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération

Le développement des « milieux innovateurs fonctionnels » est conduit à s'appuyer sur un espace d'animation et de coordination des initiatives et actions menées localement.

L'existence d'un Institut permettra de prendre en charge cinq types de missions :

- Former les consultants et les chercheurs à propos de l'EF et de l'accompagnement des entreprises et des territoires ;
- veiller à faire évoluer la pertinence du référentiel, des méthodologies d'action et des concepts opérationnels liés à l'EF en organisant des retours d'expérience, des entreprises, des territoires, des consultants et des chercheurs ;
- mobiliser sous forme de réseau européen les chercheurs ;
- veiller au développement des clubs sur les différents territoires infranationaux ;
- établir de manière prolongée le lien avec les médias, les élus et l'évolution de la commande publique.

Conclusion générale

Movilab n'était clairement pas un projet de recherche comme les autres et vous tenez entre les mains un rapport qui lui aussi vous apparaît très probablement inhabituel. Au sein du programme MOVIDA, Movilab n'a pas mené un programme de recherche cadré, aux objectifs connus à priori, au protocole méthodologique clair et aux actions entreprises balisées. A l'inverse, Movilab a entamé un processus, par essence peu contrôlable car dépendant des contextes des terrains de recherche, de l'agenda des communautés rencontrées, de la dynamique propre à chaque territoire.

Engager un processus peu contrôlé ne veut pourtant pas dire pour autant engager un processus non piloté. Si nous ne savions pas où nous allions aller, ce que nous allions faire précisément ni ce qui allait émerger, nous savions très exactement la méthodologie que nous voulions tester – recherche – documentation – incubation – pollinisation – et nous l'avons suivie de la manière la plus sérieuse et la plus rigoureuse possible.

Si nous revenons à l'objectif initial du programme MOVIDA, à savoir l'accompagnement de l'évolution vers des modes de vie durable, Movilab apporte des connaissances, compétences et outils nouveaux clés :

- Des connaissances sur les méthodes de documentation de projets, insistant moins sur les meilleures pratiques ou les données classiquement recueillies sur les projets dans les analyses de bonnes pratiques que sur les qualités du terreau dans lequel le projet prend place et des communautés d'acteurs qui s'en saisissent. Ceci nous apprend que toute tentative d'incubation ou de pollinisation d'un projet d'un TICA* vers un autre TICA doit d'abord questionner la qualité et la pertinence du terreau local « d'atterrissage ». Rien ne sert de semer dans un terreau non fertile. A cet égard, le storytelling du territoire et des communautés qui se saisissent des projets est éclairante sur leur capacité à accueillir des projets et les faire grandir.
- Movilab détaille avec de nombreux exemples à l'appui l'apport du numérique dans la promotion de modes de vie durables. En tant que tel, Movilab est un laboratoire fondé sur cet apport du numérique. Les outils numériques permettent en effet de produire et de diffuser des connaissances sur le principe de l'intelligence collective.
- En particulier, le numérique nous confronte à l'abondance. Là où le marché est fondé sur une logique de rareté, le numérique nous offre l'accès, mais aussi la possibilité d'agir sur l'abondance. Un texte sur Internet peut ainsi être copié, recopié, diffusé, tweeté, posté du Facebook, ... Un ouvrage collectif peut s'écrire via des milliers de mains contributives. Une musique ou une création culturelle peut se partager très largement. Et avec les Fablabs et l'impression 3D, c'est désormais le monde matériel qui bascule dans l'abondance. Or, si les outils et méthodes pour gérer la rareté sont bien établis, ils sont balbutiants pour gérer l'abondance. A travers les expérimentations de Movilab, c'est pourtant bien l'abondance qu'il nous faut gérer, ainsi que les rapports entre les membres d'une communauté gérant l'abondance. A titre d'exemple, nous avons développé, pour les besoins d'un dispositif pédagogique, une monnaie complémentaire d'apprentissage – le SKEM pour Services and Knowledge Exchange Money. Cette monnaie vise à favoriser des comportements coopératifs entre étudiants suivant un cours de développement durable adossé à la méthodologie Movilab. Ce cours compte 1 000 étudiants répartis sur 3 campus

différents. Et fait inhabituel, tous les étudiants démarrent avec un compte crédité de 10 000 SKEM, soit un stock de monnaie largement supérieur à leur besoin pendant le cours. Comment donc mettre en place une utilisation saine de cette monnaie où l'ontologie même de la monnaie est fixée par les étudiants (les prix tout comme les services ne sont pas prédéfinis à l'avance. Tout doit être co-construit entre les étudiants). Il nous faut donc innover et développer de nouveaux outils pour aborder cet enjeu de l'abondance. Les travaux sur la gouvernance des biens communs sont ainsi pour nous un formidable cadre théorique et méthodologique pour penser la gestion et la gouvernance de cette nouvelle capacité d'agir des utilisateurs du numérique.

- Les tiers-lieux sont les lieux exprimant le mieux le concept de TICA. Incarné dans un territoire, ils permettent à des communautés d'agir collectivement pour un mieux vivre ensemble. N'oublions pas que les tiers-lieux façon Movilab – ceux dont nous traitons à travers l'ensemble de notre dispositif – intègrent dans leur ADN profond le développement durable et l'incubation de modes de vie durable in vivo dans les territoires, en y ajoutant l'approche open source pour une meilleure circulation des idées et une promotion de la culture des communs. La mise en œuvre de ces tiers-lieux, que nous avons étudiée et expérimentée, est au cœur du programme de Movida.
- Movilab aide concrètement les porteurs de projet de lieux à s'engager dans des trajectoires d'évolution vers les tiers-lieux façon Movilab. Le défi est immense car le nombre de lieux fédérant des communautés à travers le pays est gigantesque. Si moins d'1% de ces lieux s'engageaient dans une dynamique de tiers-lieux, les effets induits dans les territoires pourraient être significatifs. Pour faire connaître ces ressources, le groupe francophone des tiers-lieux a été créé lors des 16^{ème} rencontres d'Autrans. Il compte aujourd'hui près de 1600 membres actifs, la grande majorité étant des porteurs de lieu avançant vers le statut de tiers-lieu.
- Si Movilab défend le principe des biens communs, il n'est pas question de tomber dans le tout « commun ». La sphère privée et la sphère publique sont indispensables mais la sphère des communs peut utilement compléter ces deux sphères, en corriger des effets pervers et développer une logique propre. Sur base de ce constat, Movilab entend aussi bien s'intéresser au changement vers des modes de vie plus durables au sein de la sphère privée, publique et des communs, mais aussi travailler sur l'articulation entre ces sphères.
 - Pour les acteurs de la sphère privée et de la sphère publique, Movilab entend ouvrir et promouvoir des trajectoires d'évolution vers une plus grande durabilité (amélioration du bilan environnemental et plus-value sociale et sociétale forte) au sein même de la logique de marché et de la dynamique publique. La transition vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération ou l'économie circulaire en sont des illustrations. Pour rappel, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération réarticule un développement entrepreneurial et un développement territorial en poussant à l'innovation à la fois entrepreneuriale et institutionnelle. Les acteurs du secteur privé et public sont ainsi questionnés dans leur pratique et le cadre de pensées et actions pour évoluer.
 - Movilab cherche aussi à mieux appréhender la sphère des communs. Economie collaborative, économie contributive, courant des *makers**, modèle ouvert,

production et gestion de biens communs, modèles communautaires sont des pistes sérieuses, documentées et largement illustrées qui sont traitées à travers Movilab.

- Demain, l'ambition est de créer davantage de passerelles entre ces trois sphères. D'ores et déjà, certains porteurs de Movilab cherchent à promouvoir p.ex. l'idée de tiers-lieux en entreprise. Un groupe d'entreprises du CJD des Alpes Maritimes étudie ainsi la possibilité de développer un tiers-lieu fondé sur la méthodologie Movilab dans l'un des locaux peu occupé d'une de leur entreprise. Un autre cherche dans le Nord Pas de Calais cherche à mutualiser ses salles de réunion et sa salle de visioconférence dans un esprit de tiers-lieu. Dans le cadre des projets de transition vers l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, nous créons des Clubs EF destinés à accompagner les acteurs locaux pour appréhender ces nouvelles trajectoires. Demain, Ces clubs économie de la fonctionnalité et de la coopération pourront se saisir de modèles issus des modèles collaboratifs ou coopératifs pour les porter et les expérimenter dans les entreprises de leur écosystème. Par ailleurs, l'économie de la fonctionnalité et de la coopération permet d'expérimenter et de promouvoir de nouvelles formes de coopération entre le secteur privé et le secteur public. L'hybridation s'opère donc.

Néanmoins, les écueils et les difficultés ont été nombreux. Au premier chef, le manque criant de moyens compte tenu de l'ambition. L'engagement bénévole des porteurs a largement cofinancé Movilab pour en faire ce qu'il est aujourd'hui. Mais le résultat est à la hauteur de nos attentes et le jeu en valait la chandelle comme on dit. La méthodologie semble fonctionner, même si beaucoup de recherches et de travaux complémentaires restent à mener pour l'affiner, mieux la piloter et mieux en comprendre les ressorts. A titre d'exemple, les aléas de la recherche ont fait que nous n'avons pas pu investiguer comme nous l'aurions souhaité les processus de viralité et de contagion des idées. Les travaux restent à ce stade largement théorique et mobilisent les cadres théoriques les plus en vue, sans qu'ils aient été testés sur un plan empirique. Cela devrait figurer dans le haut des priorités de l'agenda de recherche à venir. Il nous faudra également reprendre toutes les expérimentations menées pour les réanalyser à l'aune de cadres théoriques solides et pluridisciplinaires. Sur un plan opérationnel, il nous faudra professionnaliser les porteurs de lieux pour qu'ils puissent entre autre chose développer un modèle économique pérenne au service de l'innovation sociétale dans leur territoire. Bref, nous ne sommes qu'au début d'une aventure qui promet d'être longue et passionnante.

Arc numérique : l'arc numérique fait ici référence à l'ensemble des nouveaux outils, usages et pratiques liés aux technologies de l'information et de la communication, avec un accent particulier sur les technologies interactives issues du web 2.0.

BarCamp : un BarCamp est une rencontre, une non-conférence ouverte qui prend la forme d'ateliers-événements participatifs où le contenu est fourni par les participants qui doivent tous, à un titre ou à un autre, apporter quelque chose à la dynamique de l'évènement.

Le BarCamp est fondé sur le principe « pas de spectateur, tous acteurs ». L'évènement met l'accent sur les toutes dernières innovations en matière d'applications Internet, de logiciels libres et de réseaux sociaux. Chaque participant est apporteur de contenu. Le rôle de l'animateur est d'amener le sujet, de formuler des questions, de soulever des éléments de réflexion pour favoriser ensuite que les participants entre eux contribuent à développer le contenu de l'atelier (échanges, confrontation de points de vue, partage d'expériences et d'expertise, ...). Avec les outils du web 2.0., les participants peuvent interagir même s'ils n'ont pas la parole, dopant ainsi les interactions.

Cartopartie : une cartopartie est une cartographie contributive et collaborative qui consiste en un événement permettant de cartographier en collaboration avec des volontaires des éléments d'un quartier ou d'une ville. Le but d'une cartopartie est d'arriver à produire une carte complète d'une zone plus ou moins grande, en récoltant le maximum d'information sur le terrain. Pour se faire, on invite des pratiquants volontaires de tous niveaux à se réunir lors d'un après-midi afin d'arpenter à pied, à vélo, en fauteuil, les rues d'un quartier et de le documenter. L'objectif est de permettre à ces volontaires et au-delà de se réapproprier leur territoire tout en offrant une information à forte valeur ajoutée pour toute une série de bénéficiaires.

Code source : dans l'univers des logiciels libres, le code source fait référence aux lignes de codes du logiciel que l'utilisateur peut librement consulter, s'approprier et modifier. Il n'y a pas de boîte noire lorsque le code source est ouvert. Par analogie, le code source Movilab fait référence à l'ensemble des clés de compréhension d'un projet, mis en forme via des didacticiels, vidéos d'illustration, données techniques, constitution de communautés d'entraide, forum, ... Une fois mis librement à disposition d'utilisateurs potentiels, ce code source peut être approprié et adapté à de nouveaux contextes, favorisant de fait la réplique et la pollinisation. La particularité du code source Movilab est qu'il met l'accent sur les communautés d'acteurs qui portent les projets, y participent, y mettent de l'énergie et les font vivre au quotidien. Un projet, aussi prometteur soit-il, n'a que peu de chance de réussir s'il ne parvient pas à mobiliser une communauté d'acteurs qui se l'approprient, le portent et le développent. Cartographier les acteurs de la première heure, celles et ceux qui les ont rejoint ensuite, documenter les processus participatifs en interrogeant les modalités d'appropriation des projets, la motivation à y participer, les succès et les échecs vécus, ... bref documenter l'histoire humaine qui jalonne tout projet, sont au cœur du processus d'écriture des codes sources Movilab.

Coopérative d'activités et d'emplois : la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) – encore appelée coopérative d'entrepreneurs - est soit une SCOP, soit une SCIC (Société Coopérative

d'Intérêt Collectif), soit une société coopérative à responsabilité limitée (SCRL) qui propose une alternative à la création d'entreprise classique à toute personne souhaitant se mettre à son compte pour vivre de son savoir-faire. L'idée consiste à créer son emploi salarié au sein d'une entreprise que l'on partage avec d'autres entrepreneurs plutôt que de créer sa propre entreprise isolée. Les CAE accueillent et accompagnent donc des porteurs de projet d'activité individuelle qui souhaitent tester et développer leur activité.

CowoCamp : un CowoCamp, c'est un temps et un espace de coworking éphémère fait d'échanges de compétences, de travail, de talents, de savoirs... Plus spécifiquement, il s'agit d'un temps de coworking plus ouvert que les autres aux échanges et aux partages de compétences entre les coworkers et usagers d'un tiers-lieu / d'un espace de coworking. Si chacun travaille sur ses projets, il est néanmoins disposé à échanger. Les participants pratiquent le travail ouvert, collaboratif en mode horizontal. Il n'y a pas de chef, pas de pyramide, que des leaders ou des experts qui se dégagent temporairement.

Cowoslowtourim : le cowoslowtourim représente une offre de voyage alternative, utilisant la consommation collaborative et l'entraide entre les hommes comme levier. Pour voyager d'un point A à un point B, le cowoslowtourist préférera par exemple se déplacer en covoiturage, dormir chez l'habitant en couchsurfing ou encore coluncher (c'est à dire partager ses repas avec des personnes qu'il ne connaît pas encore).

Coworking : le coworking est un type d'organisation du travail qui regroupe à la fois un espace de travail partagé, mais aussi une communauté de co-workers, c'est-à dire de travailleurs encourageant l'échange, l'ouverture et la collaboration. Plus spécifiquement, le coworking repose sur cinq valeurs fondamentales² :

- Collaboration : chaque entrepreneur, indépendant, porteur de projet, étudiant, bref, tout membre d'un espace de coworking a une expérience et des idées qui pourraient être utiles à d'autres. C'est pourquoi dans un espace dit de coworking, on encourage les échanges et le dialogue. Souvent avec l'aide d'un animateur, même si beaucoup d'espaces sont "autogérés".
- Ouverture : soyez curieux, ouvert d'esprit, découvrez les projets et les métiers des autres notamment au travers d'ateliers ou de conférences animés qui vous sont proposés dans votre espace.
- Communauté : la communauté est le ciment d'un espace de coworking. Dans le dernier grand sondage effectué sur les espaces de coworking dans le monde, 96% des personnes sollicitées affirment que la communauté est une valeur importante pour les membres d'un espace de coworking.
- Accessibilité : que vous soyez traducteur, architecte, pigiste, professeur de yoga ou développeur java, vous avez votre place dans un espace de coworking. Parce que c'est justement la mixité culturelle et professionnelle qui est recherchée.
- Durabilité : les espaces de coworking ne sont pas juste des zones de transit pour indépendants mais une nouvelle vision de la façon de travailler. On y construit son projet mais surtout on y travaille autrement et dans la durée. C'est pour cela qu'il n'y a aucune limite quant à son utilisation.

² Source : <http://hubrocket.fr/le-coworking-nouveau-modele-socio-economique-francais/>

Creative commons (licence creative commons) : les licences CC consistent en une solution alternative légale qui permet aux personnes de libérer leurs œuvres des droits de propriété intellectuelle standards de leur pays, qu'ils jugent trop restrictifs. Leur but est de fournir un outil juridique qui garantit à la fois la protection des droits de l'auteur d'une œuvre et la libre circulation du contenu de cette œuvre, ceci afin de permettre aux auteurs de contribuer à un patrimoine d'œuvres accessibles dans le « domaine public » (notion prise au sens large).

Crowdsourcing : (traduction littérale : "approvisionnement par la foule" - le sens anglo-saxon du terme traduit plutôt la notion d' « externalisation distribuée à grande échelle » ou « externalisation ouverte »). Le crowdsourcing est l'utilisation de la créativité, de l'intelligence collaborative et du savoir-faire d'un grand nombre de personnes qui en sous-traitance vont réaliser certaines tâches de manière collaborative en lieu et place de la prise en charge de ces tâches par des personnes isolées.

FabLabs : un FabLab (abréviation de Fabrication laboratory) est une plate-forme ouverte de création et de prototypage d'objets physiques, "intelligents" ou non. Il s'adresse aux entrepreneurs qui veulent passer plus vite du concept au prototype ; aux designers et aux artistes ; aux étudiants désireux d'expérimenter et d'enrichir leurs connaissances pratiques en électronique, en CFAO, en design ; aux bricoleurs du XXIe siècle ; ... Un FabLab "type" regroupe un ensemble de machines à commande numérique de niveau professionnel, mais standards et peu coûteuses : une machine à découpe laser capable de produire des structures en 2D et 3D, une machine à sérigraphie qui fabrique des antennes et des circuits flexibles, une fraiseuse à haute résolution pour fabriquer des circuits imprimés et des moules, une autre plus importante pour créer des pièces volumineuses. On y trouve également des composants électroniques standards, ainsi que des outils de programmation associés à des microcontrôleurs ouverts, peu coûteux et performants. L'ensemble de ces dispositifs est contrôlé à l'aide de logiciels communs de conception et fabrication assistés par ordinateur. D'autres équipements plus avancés, tels que des imprimantes 3D, peuvent également équiper certains FabLabs. Les différents FabLabs dans le monde combinent tous, de manières différentes, cinq fonctions correspondant à cinq publics : la simple découverte du pouvoir de faire, de fabriquer, qui s'adresse aux enfants ou aux bricoleurs ; l'éducation par l'action, qui s'adresse aux écoles et universités ; le prototypage rapide, qui s'adresse aux entrepreneurs et créateurs ; la production locale, qui répond notamment aux besoins de pays en développement, mais aussi à ceux d'artistes, designers ou bricoleurs qui ne cherchent pas la grande série ; et l'innovation, l'invention des objets, des espaces, des formes de demain.

GULL : on peut trouver deux appellations, GUL et GULL. Un GUL, est un Groupe d'Utilisateurs de Linux et un GULL désigne un Groupe d'Utilisateurs de Logiciels Libres. Il n'y a guère de distinctions à faire entre les deux. Les motivations essentielles de ces utilisateurs sont les questions de licences. L'intérêt étant de pouvoir copier, étudier et redistribuer légalement des programmes. Un GULL est généralement une association type 1901, regroupant des utilisateurs du système d'exploitation Linux et des logiciels libres.

HackLabs / hackerspace : un hackerspace (ou hacklab) est un espace dédié à des ateliers spécifiques, autour d'un outil ou d'un projet numérique, qui rassemblent des groupes de passionnés possédant un intérêt commun (souvent autour de l'informatique, de la technologie, des sciences, des arts...). En mode coworking ou travail collaboratif, les catégories apprenant et guide explorateur n'y sont pas figées, et chacun assume tour à tour les deux rôles dans l'esprit « école mutuelle ». Au sein d'une structure donnée (Espace Public Numérique, établissement d'enseignement supérieur...), un hackerspace peut-être permanent ou temporaire. Dans ce second cas il correspond plutôt à un format d'animation. Ses publics cibles sont variables selon la thématique abordée, l'outil mis en avant... du geek féru d'informatique au citoyen désireux de s'informer, de se former ou de contribuer à des projets collectifs. Les fonctions du hacklab sont diverses et les activités qui prennent place dans un hackerspace peuvent être très variables selon l'endroit. En général, les hackerspaces fonctionnent comme des centres pour le partage et la transmission de connaissances par des pairs prenant souvent la forme d'ateliers, présentations et conférences. Ils ont aussi parfois des rôles plus ludiques vis à vis de leurs membres comme des nuits de jeu ou l'organisation de soirées. Ils fournissent typiquement de l'espace à leurs membres pour mener à bien leurs projets individuels, ou collaborer avec d'autres membres sur des projets de groupe. Les hackerspaces peuvent aussi être de lieux de mise en commun d'outils (matériels ou logiciels) sous diverses formes (prêt, location...).

Incubateur/incubation de modes de vie durables in vivo : au sens classique du terme, un incubateur est une structure d'accompagnement de porteurs de projet qui sont en phase de création d'entreprise. L'incubateur apporte au porteur toute une série de ressources (hébergement, conseils en création de business plan, conseils juridiques, financiers, commerciaux ..., services, aide au financement, ...) au démarrage et pendant les premières années de vie de l'entreprise créée

Par extension, l'incubateur de modes de vie durables in vivo cherche à créer aux sein des territoires pilotes d'expérimentation des espaces et des ressources permettant aux porteurs de projets à fort potentiel d'innovation sociale/sociétale/environnementale de bénéficier d'un support au montage et au financement de leur projet. A cet égard, le tiers-lieu va jouer un rôle tout particulier dans ce processus d'incubation, car il offrira à la fois l'espace, la communauté et les ressources permettant d'accompagner les projets à potentiel (voir la page http://movilab.org/index.php?title=L%27incubateur_de_projets_Open_Source_de_Coworking_Saint%3%A9 du wiki pour plus de détails). L'incubateur Movilab vise également à tester dans nos territoires d'expérimentation les initiatives qui peuvent avoir été observées ailleurs et documentées. Ainsi, la mise en œuvre du projet de télévision citoyenne participative est à voir comme un projet initialement déployé par notre partenaire O2Zone à Salon-de-Provence et désormais incubé à Mouans-Sartoux.

Hackers : terme provenant initialement du monde IT et désignant toute personne montrant une passion pour la compréhension du fonctionnement intime des systèmes, ordinateurs et réseaux informatiques en particulier. Plus spécifiquement, le hacker cherche à ouvrir et à comprendre des systèmes fermés (considérés comme des boîtes noires). Cette tendance s'est désormais élargie à bien d'autres univers que l'IT et désigne non seulement le fait d'ouvrir et de comprendre la boîte noire de systèmes technologiques, culturels ou sociaux, afin de pouvoir le partager avec autrui, mais aussi de pouvoir détourner de sa fonction initiale un produit pour l'adapter à son usage personnel. Ceci sous-tend une volonté

d'émancipation et de reprise de contrôle à l'égard d'un système fermé caractéristique du système économique dominant. Ainsi, un repair' café va chercher à percer les mystères d'une machine à café et à pallier aux freins mis en place par les fabricants (par exemple par le scellement de certaines pièces) pour trouver les moyens de lever ces freins et de réparer les objets qui nous entourent.

Hashtag Twitter : Le hashtag est un marqueur de métadonnées couramment utilisé sur Internet où il permet de marquer un contenu avec un mot-clé plus ou moins partagé. Sur Twitter, le hashtag permet d'attribuer un sujet au message. Il est alors possible d'afficher tous les tweets comportant un hashtag précis, et établit un classement des mots ou bien des hashtags du moment les plus utilisés.

Makers : les makers sont des personnes qui cherchent à se réapproprier la maîtrise des objets et technologies qui nous entourent en les fabriquant, démontant, réparant, hackant. S'appuyant sur le courant du do it yourself, ils sont le plus souvent structurés en communautés qui échangent le fruit de leurs trouvailles sur Internet.

Medialab : le medialab est un espace collectif et physique qui met en synergie plusieurs techniques du numérique (atelier réseaux sociaux, espace web ressources, SMS/Tweet-WALL, open plateau radio et vidéo, reportage en tourné-monté, design/animation, conférence de rédaction citoyenne, ...). Il permet à des collectifs de se réapproprier les outils numériques et en particulier les outils audiovisuels pour réaliser des projets le plus souvent collectifs. Il peut être permanent ou éphémère. Il est animé par une équipe pluridisciplinaire.

Open Factory : une Usine Ouverte (Open Factory) est un format proche du FabLab, même s'il s'accorde une plus grande liberté par rapport à la charte du MIT. Son format est moins cadré, mais sa philosophie est la même : offrir des machines et des outils permettant aux gens de mener à bien leur projet créatif. Proche philosophiquement et concrètement d'un FabLab, l'OpenFactory vise à :

- Contribuer à l'amélioration du système d'apprentissage des établissements d'enseignement par le "Do It Yourself" et l'open source
- créer des emplois autour de "small business" locaux (coopératives)
- développer de nouveaux marchés innovants co-conçus > économie durable
- contribuer au processus de formation tout au long de la vie promue par les politiques publiques
- développer l'économie circulaire en y apportant des solutions et des offres de production locales
- développer des offres conçues sur l'économie de la fonctionnalité
- (ré)apprendre à nos concitoyens à (re)rentrer dans les processus de production par les usages et la pratique (consom'acteur) »

La visée de l'OpenFactory est donc clairement pédagogique et vise à faire émerger des activités à valeur ajoutée forte pour le territoire, en lien étroit avec les écoles.

Open source : initié au départ dans le monde du logiciel informatique, l'open source fait référence à l'ouverture des codes sources d'un logiciel permettant le libre accès, la libre

redistribution et l'utilisation du code pour des travaux dérivés. L'open source a depuis quitté le monde logiciel pour pénétrer le monde de la matière (p.ex. l'open source hardware, mettant librement à disposition tous les plans, schémas et tutoriels pour fabriquer ou réparer des biens), l'open research (mise à disposition libre des protocoles et des résultats de recherche scientifique), l'open education (accès libre aux contenus et ressources éducatives), ...

Passage à l'échelle : le passage à l'échelle fait référence à la volonté d'accroître le périmètre d'application de projets remarquables locaux et portés par un nombre limité d'acteurs. Réplication et propagation virales des idées entrent ici en jeu et visent à convaincre d'autres acteurs ou d'autres territoires d'adopter des innovations durables pouvant faire sens dans leur contexte propre. A titre d'exemple, le projet de passage à la restauration AB à Mouans-Sartoux sous-tendu par la création de la régie agricole municipale possède une valeur ajoutée forte pour d'autres établissements qui, poussés par la réglementation ou par une volonté propre, cherchent eux-aussi à accroître la part d'alimentation AB dans leur restaurant collectif sans forcément savoir comment s'y prendre.

Peer-to-peer : (pair à pair en français). Concept qui vient du langage technique des réseaux informatiques et qui qualifie un type de connexion réseau par laquelle deux machines communiquent d'égal à égal, à l'opposé des relations maître esclave. Par extension, il s'agit de relations et d'échanges entre pair (p.ex. des particuliers) qui ne recourent pas aux services d'intermédiaire pour satisfaire leurs besoins et organiser leurs échanges.

PitchCamp : originellement, le pitch vient du cinéma. Il s'agit du document écrit très court que l'on remettait pour obtenir des financements pour produire un film. Il a été repris en entrepreneuriat. L'elevator pitch est une pratique venue des Etats-Unis. Le principe : vous êtes dans un ascenseur avec le grand patron de votre entreprise. Vous savez que vous ne le recroiserez pas avant un moment. C'est la chance de votre vie. Vous avez, le temps de la montée, une minute à peine pour lui présenter votre projet et le convaincre d'organiser une réunion avec vous. D'où le nom Elevator (ascenseur en Anglais) Pitch. Le PitchCamp est donc un évènement vous donnant l'occasion de pratiquer la technique de présentation de votre projet en un temps court (2 à 5 min). L'idée avec l'elevator pitch n'est donc pas de donner tous les détails de votre projet. L'idée est de donner envie d'en savoir plus. Votre interlocuteur doit avoir suffisamment d'informations pour comprendre ce que vous faites et pourquoi c'est génial, mais pas trop pour ne pas se sentir assailli d'informations. Il doit vouloir vous en demander plus ! La lecture d'un diaporama, un rap... ou un slam, un cours, une conférence ... ne sont donc pas des pitches. Un bon pitch ne dépasse généralement pas les 10 minutes. Plus généralement, le temps imparti est fixé à 5 minutes.

Pollinisation : le recours cette analogie traduit le processus de contagion des idées, des pratiques et des innovations qui permet à une expérience positive menée dans un territoire (institutionnel ou projet) donné de susciter l'envie à d'autres territoires de lancer des initiatives comparables. La volonté est de rendre viral les innovations sociétales permettant une diffusion accrue des modes de vie durables au sein des territoires et des communautés qui y gravitent.

Professionnel-amateur (proam) : amateurs qui sont tellement investis dans leur passion qu'ils finissent par avoir les mêmes compétences que les professionnels, mais avec une capacité de création et d'innovation que ne peuvent potentiellement plus avoir ces derniers, en raison de contraintes organisationnelles et/ou d'une production routinière contrainte.

Repair café : les Repair' Cafés sont des rencontres ouvertes à tous dont l'entrée est libre et qui proposent des activités de réparation dans un esprit collaboratif et convivial. Outils et matériel y sont disponibles pour faire toutes les réparations possibles et imaginables : vêtements, meubles, appareils électriques, bicyclettes, vaisselle, objets utiles, jouets, ordinateurs et autres. Des experts en la matière sont aussi au rendez-vous, électriciens, couturières, menuisiers, réparateurs de bicyclettes. On y apporte les choses en mauvais état qu'on a chez soi et on se met à l'ouvrage, aidés en cela par des professionnels amateurs* ou des gens du métier. Lieu de réparation et d'apprentissage, c'est aussi un lieu de convivialité autour d'un café ou un thé, où l'entraide est de mise. On peut aussi y trouver des idées à la table de lecture, proposant des ouvrages sur la réparation et le bricolage.

Réplication/répliquabilité : la répliquabilité fait référence aux conditions de transfert d'une expérience observée dans un territoire (institutionnel ou projet) à un autre territoire, en s'inspirant des retours d'expérience (du code source*) de ce qui a déjà été mis en œuvre. Dans sa volonté de pollinisation*, Movilab vise en effet à s'appuyer sur les codes sources développés dans les phases de documentation pour faciliter ou accélérer les possibilités de transfert à d'autres territoires. Pour ce faire, les conditions de transférabilité sont essentielles car elles permettent de s'assurer que le territoire d'accueil de l'innovation dispose des ressources et du terrain nécessaires pour déployer le dit projet dans des conditions optimales.

Storytelling : le storytelling consiste en une mise en récit qui se fonde sur la structure narrative du discours qui s'apparente à celle des contes ou des récits. Dans le cadre de Movilab, le storytelling joue un rôle particulier. Il vise à interroger l'histoire d'un territoire dans lequel un projet prend part en vue de sa mise en récit. La raison est importante, car lire le passé et le mettre en récit, c'est offrir un moyen de comprendre le présent et de bâtir le futur. Et la notion de territoire peut ici faire référence à un territoire institué ou un territoire projet. Le storytelling peut ainsi porter sur une entreprise désireuse par exemple de basculer de modèle économique. Il s'agira alors de mettre en récit les trajectoires de développement de l'entreprise qui ont fait émerger (et qui permettent donc de comprendre) les raisons pour laquelle cette dernière décide d'innover sur son modèle économique. La rédaction du storytelling d'un territoire va permettre de comprendre ses trajectoires de développement, de comprendre ses projets passés et d'y inscrire ses projets futurs. Ce travail, loin d'être anecdotique – l'anthropologie ayant mis en évidence le rôle de la mise en récit et de la construction de mythes sur la diffusion et le partage des savoirs – est au cœur des projets de pollinisation des savoirs et des bonnes pratiques de Movilab. Il permet en outre d'interroger la qualité d'un "terrain" d'accueil pour des projets innovants (degré de maturité du territoire et des acteurs en place, sens du projet par rapport à l'histoire du territoire, capacité de mobilisation d'acteurs en place autour du projet, ...).

TechShop : le TechShop, c'est pour faire simple un FabLab en plus grand et en plus cher. Les techshops sont de grands ateliers ambitieux à visée quasi professionnelle. Concrètement, un

techshop est un atelier d'une superficie moyenne de 1500m² - soit à peu près le double de l'espace disponible dans les fablabs - équipé de machines de marque, et non pas des machines bricolées. Ainsi, les néophytes se font rares dans les techshops, au profit d'amateurs éclairés et éduqués à la recherche d'outils de production. Et certains techshops ont des visées commerciales. Cette ambition a un coût. Les tarifs pratiqués dans les techshops sont plus élevés : à Manchester, vous devrez déboursier 58€ de l'heure pour utiliser les machines.

TICA : acronyme de Territoire Intelligent et Communauté Apprenante, le concept de TICA repose sur l'idée que pour "mieux vivre ensemble sur une planète limitée", il faut :

- déployer une intelligence collective, à travers l'expérimentation de solutions concrètes, donc locales, que l'on rend contagieuses par la "pollinisation des idées"
- pour permettre l'éclosion de solutions qui fonctionnent, le territoire est un échelon incontournable - milieu de création collective, d'expérimentation et d'apprentissage, nourrissant les acteurs, il doit être infrastructuré de manière à permettre l'intelligence, au sens de la mise en lien organique, constitutive d'un écosystème libre et durable
- cette innovation ascendante ou écosystème durable ne peut prendre forme sans des communautés apprenantes. Réciproquement, sans point d'appui territorial, les réseaux même apprenants ont du mal à s'incarner dans des solutions durables, ils restent à l'état "virtuel" ou conceptuel
- c'est donc la rencontre entre des territoires intelligents et des communautés apprenantes qui est au cœur du changement vers un "mieux vivre autrement"

Le principe repose donc sur l'optimisation des relations entre les territoires et les communautés dans la sphère de la connaissance, comme préalable à un développement humain en équilibre avec son environnement.

- Un « Territoire Intelligent » est un espace disposant d'infrastructures et de caractéristiques matérielles, conçu, délimité et entretenu pour permettre la circulation rapide d'information, leur analyse, leur interprétation et leur préservation.
- Une « Communauté Apprenante » est un groupe de personnes qui s'activent sur un territoire dont l'intelligence infrastructurelle leur permet d'amorcer et d'entretenir une démarche permanente d'apprentissage partagé.

La conjonction de territoires intelligents et de communautés apprenantes et leur mise en réseau, nous semble aujourd'hui la voie la plus efficace pour accélérer l'adoption de modes de vie durable au plan mondial.

Tiers-lieux : Né d'une approche sociologique de nos territoires, le concept de "Tiers Lieux" se développe en France et dans le monde à grande vitesse. Ils sont destinés à être des espaces physiques ou virtuels de rencontres entre personnes et compétences variées qui n'ont pas forcément vocation à se croiser. Pour nous, le tiers-lieu est un espace modulaire polymorphe offrant un lieu physique et/ou symbolique à une communauté d'utilisateurs. Il est polymorphe car il peut prendre des formes variées en fonction des besoins d'un territoire et des communautés d'utilisateurs. En ce sens, il n'existe donc pas de tiers-lieu type. Il est par ailleurs modulaire car à l'image d'un camembert de Trivial Pursuit, il peut être composé d'un ensemble de modules dont chacune dispose d'un référentiel clair (comme p.ex. les fablabs, les hackerspaces*, les espaces de coworking, les medialabs, les GULL*, ...). Ni privés, ni publics, ils composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert,

domicile et travail, convivialité et concentration. Les tiers-lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité issue des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité. Les amis occasionnels, les habitants d'un quartier, les professionnels d'un secteur, peuvent s'y retrouver et en faire le carrefour de leur communauté. Parmi les utilisateurs réguliers, la conversation est le centre des activités et l'humeur est détendue. Les rencontres informelles et familières dans ces lieux n'ont pas forcément à être planifiées entre les individus qui s'y croisent et s'y retrouvent. Les tiers-lieux peuvent être vus comme des lieux dits « de passage » qui attribuent un sens nouveau à l'espace et à la culture à travers les communautés qui se forment et se rassemblent, des réseaux qui se tissent et grandissent autour des usages que l'on en fait. Dans ce cadre, le « café du coin », le bar connecté, le squat d'artiste ou le centre culturel en tant qu'espaces publics servant de point informel de rencontre peuvent devenir des tiers-lieux selon l'usage qu'en font les individus qui les animent, occupent et visitent. Plus qu'une simple caractéristique spatiale, les tiers-lieux sont donc en grande partie le produit des relations humaines, des interactions créatives et des modes d'organisation sociale et professionnelle dominant les sociétés contemporaines. Chaque « tiers-lieu » a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage.

WikiSchool : une WikiSchool est un temps réel ou virtuel de co-apprentissage d'usages et de pratiques numérique rentrant le plus souvent dans le cadre d'une animation ou contribution à une communauté de pratique en ligne (communauté apprenante). La Wikischool est donc à la frontière entre un module de tiers-lieu et une activité pouvant prendre place dans un espace donné.

C'est avant tout une philosophie d'apprentissage. Dans Wikischool, il y a Wiki et School. Un wiki est un site web dont les pages sont modifiables par tout ou partie des visiteurs. Il permet ainsi l'écriture et l'illustration collaboratives de documents. Ici, on fait aussi référence à l'esprit Wiki qui met en avant une volonté de tenter l'expérience d'intelligence collective et de collaboration. La notion d'école (school) fait référence à la notion d'école mutuelle telle qu'elle a existé dans l'histoire. Nous sommes tous des élèves et des professeurs suivant les sujets et les situations.

